

Hebdomadaire favorisant la pensée indépendante, l'éthique et la responsabilité pour le respect et la promotion du droit international, du droit humanitaire et des droits humains

Edition française du journal *Zeit-Fragen*

## La Banque au service de l'économie et de la société – modèle d'éthique économique

par Peter Ulrich

«Il était une fois...» C'est ainsi que commencent les contes de fées. Au cours des dernières décennies, le conte préféré de l'élite économique était intitulé «The business is business». Les commerçants devaient s'occuper de commerce et de rien d'autre et c'est ainsi que, tout naturellement, ils contribuaient le mieux à l'intérêt général. Selon ce conte merveilleux, la bonne direction d'entreprise devait être axée sur le «principe du profit», plus précisément, sur le principe d'optimisation absolue du profit, et tout irait bien. Ne faites pas d'histoires, le marché va tout résoudre. Ou, pour reprendre la phrase célèbre du prix Nobel d'économie *Milton Friedman*: «La responsabilité sociale de l'entreprise est d'accroître ses profits», et c'est tout.

### Confusion après la disparition de l'ancienne croyance dans le marché

Au cours des 25 dernières années, cette métaphysique harmoniste du marché s'est idéologiquement radicalisée de plus en plus, jusqu'à atteindre une limite indépassable. La bulle financière et économique a récemment éclaté avec fracas. Tant va la cruche à l'eau qu'à la fin elle se casse. Il s'agit maintenant de mettre de l'ordre. La métaphysique anachronique du marché doit être «désenchantée», pour reprendre une idée de *Max Weber*. Une nouvelle conception vraiment moderne d'«économie civilisée»<sup>1</sup> et une bonne direction d'entreprise sont nécessaires. Mais changer de système de pensée semble encore plus difficile que penser en général. Maintenant que les craintes d'effondrement du système financier diminuent et bien que l'on redoute ici ou là un *double dip*, la tendance à revenir à *business as usual* se dessine.

### L'entreprise, un «être hybride»

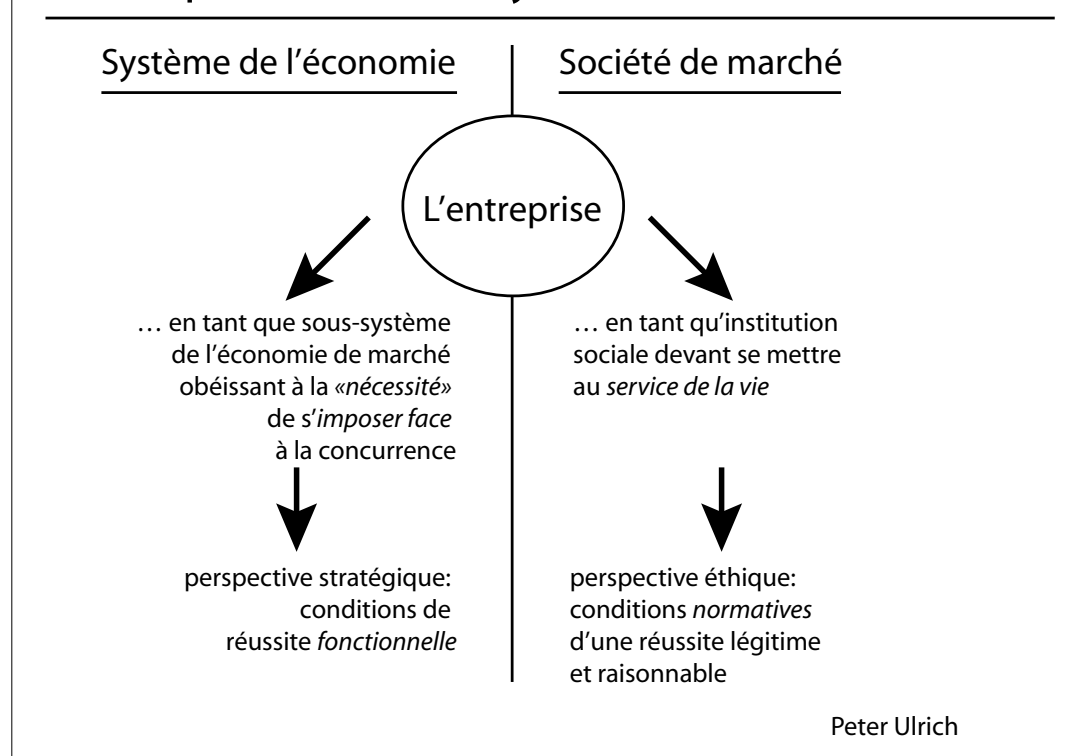


Fig. 1: L'entreprise, un «être hybride»

Probablement que nous sommes historiquement tellement attachés à notre croyance quasi religieuse dans le marché que même des tentatives très officielles d'établir de nouvelles normes de bonne direction d'entreprise, comme le *Swiss Code of Best Practice for Corporate Governance* ou le *Corporate Governance Kodex* allemand souffrent encore d'une confusion entre le nœud du problème et sa solution. On n'envisage pas le caractère conflictuel normal de toute ges-

tion, c'est-à-dire le simple fait que les entreprises se trouvent au centre de divers conflits de valeurs et d'intérêts sociaux. Même si les «exigences» des différentes parties prenantes, considérées en elles-mêmes, peuvent être légitimes, il est impossible de satisfaire à la totalité d'entre elles de manière maximale. On croit un peu trop vite se tirer d'affaire avec les codes de gouvernement d'entreprise car, en règle générale, ils reposent sur la doctrine de la valeur pour les actionnaires. Et celle-ci,

à son tour, repose sur le «conte de fées» selon lequel il suffirait de servir de manière optimale les intérêts des détenteurs de capitaux pour que les choses aillent bien pour tout le monde. Le gouvernement d'entreprise ainsi conçu ne change rien au principe de l'optimisation des profits et de la rentabilité fondé sur la conception purement privée de l'entreprise en tant qu'organisme destiné à valoriser le capital des investisseurs. L'initiative de *Thomas Minder* contre la rémunération abusive des grands patrons souffre également, du moins en partie, de cette confusion. Elle ne fixe au gouvernement d'entreprise absolument aucune norme concernant une prise en compte équitable des diverses exigences. Elle conduit à lier encore plus la gestion à celles des actionnaires.

Ce qui passait pour la meilleure pratique nous a menés, nous le savons, au bord de la catastrophe ou, du moins, n'a pas pu l'empêcher. Pour identifier le problème sous-jacent et le prendre au sérieux, nous avons besoin d'une conception de l'entreprise moins réductionniste. C'est ce que je vais vous proposer.

### L'entreprise considérée comme un organisme social de création de valeur

Au centre de l'actuelle crise d'orientation figure le rapport, devenu confus, entre le système de l'économie de marché et la société dans laquelle nous aimerions vivre. En conséquence, l'entreprise possède une structure fondamentale dualiste. C'est en quelque sorte un «être hybride». D'une part, c'est un sous-système du système de l'économie de marché

Suite page 2

## Seul un démantèlement des grandes banques peut prévenir un nouveau «sauvetage de banques»

Interview de Joseph Stiglitz accordé à la Radio suisse alémanique (DRS)

hd. Lors d'une interview avec la Radio suisse alémanique (DRS), *Joseph Stiglitz*, Prix Nobel d'économie, s'est exprimé – à l'occasion d'une visite effectuée en Suisse – au sujet de la régulation du marché financier et au sujet de la conduite à adopter face aux grandes banques.

*Beat Soltermann (Radio DRS):* Monsieur le Professeur, depuis le point culminant de la crise financière, de nouvelles lois ont été décidées, qui sont même en partie déjà en vigueur. Je pense là aux prescriptions sur les fonds propres réglementaires pour les banques partout dans le monde, aux nouvelles règles valables pour les marchés financiers aux Etats-Unis, ou aux prescriptions plus strictes sur le commerce dangereux avec des produits dérivés au sein de l'UE. Que pensez-vous de ces nouvelles réglementations?

*Joseph Stiglitz:* La plupart de ces nouvelles réglementations vont dans la bonne direction. Et je me réjouis que des idées économiques correctes soient à la base de la plupart de ces réglementations. En ce qui concerne les Etats-Unis, il faut que je précise que les nouvelles prescriptions impliquent un grand nombre d'exceptions. Un exemple: Depuis peu, il existe une autorité pour la protection des consommateurs, qui veille à ce que les banques ne puissent plus aussi facilement arnaquer les clients pauvres ou incultes avec des produits bancaires. Mais quant il s'agit de crédits pour l'achat de voitures, cette autorité n'a pas voix

au chapitre. Et il faut savoir que les crédits pour voitures sont en deuxième position de ce genre de crédit aux USA. Il n'y a aucune justification économique pour une telle exception. La seule explication est que les lobbyistes ont fait du bon travail.

*Et que pensez-vous d'une régulation concernant les institutions financières qui sont trop grandes pour faire faillite?*

C'est réellement un problème important qui n'est pas encore résolu. Les banques qui sont trop grandes ne sont pas seulement trop grandes pour qu'on les laisse tomber, elles sont aussi trop puissantes pour être régulées. Bien que beaucoup d'économistes sont de l'avis qu'il faut faire quelque chose à ce sujet, à peu près rien n'a été fait jusqu'à présent.

*Le sujet des trop grandes banques est bien sûr un sujet brûlant également en Suisse. Avec le CS et l'UBS nous avons deux grandes banques, dans un pays relativement petit, et une commission d'experts du Conseil fédéral devrait – jusqu'à la fin du mois – présenter une solution dans cette affaire. Quelle serait votre solution à vous?*

Au fond, il n'existe pas de raisons sérieuses qui parlent en faveur de l'existence de grandes banques. Il n'existe aucune preuve scientifique qu'elles soient plus efficaces. Mais il y a des preuves qu'elles obtiennent de l'argent à des conditions beaucoup plus favorables puisqu'il faut les sauver en cas de besoin. Ce n'est

pas fair-play. Et elles sont trop grandes pour être gérées proprement. C'est pourquoi il faut démanteler les grandes banques.

*Et comment voulez-vous vous y prendre?*

Il y a deux possibilités: la première, c'est se concentrer sur un domaine d'activité. La plupart des banques américaines sont actives dans un grand nombre de domaines à la fois: les crédits accordés aux compagnies, les entrées en bourse, la gestion de fortunes, le commerce des fonds hautement spéculatifs. Toute une série de domaines d'activités. Il nous faudrait dire: «Chère banque, choisis ton domaine et cède le reste à une nouvelle firme ou offre-le à une firme existante.» Cela permettrait de mieux gérer les banques et de diminuer les risques. Une autre possibilité serait de taxer les banques d'un impôt élevé. Mais ce n'est pas une bonne solution. A mon avis, cela ne va pas assez loin, car les patrons des banques ne changeraient pas de comportement suite à cette taxe. Ils veulent rester directeurs de très grandes banques. Cela leur est égal qu'en fin de compte les actionnaires et les créanciers individuels obtiennent un peu moins de dividendes.

*Et pour la Suisse? Que feriez-vous des deux grandes banques si, par exemple, vous étiez le roi de la Suisse?*

Exactement la même chose, se concentrer sur un seul domaine d'activité. Et si les banques sont toujours trop grandes, continuer à les di-

viser. Les banques suisses ont une réputation de première qualité. Pendant plusieurs années, elles ont fait un excellent travail. Il serait dommage de risquer la bonne réputation de toutes les banques, uniquement à cause de problèmes engendrés par les très grandes banques.

*Joseph Stiglitz, en vous écoutant on a l'impression que ce sont uniquement des mesures très strictes qui peuvent empêcher qu'on ne doive pas prochainement sauver une nouvelle grand banque avec des milliards payés par les contribuables.*

Laissez-moi le dire clairement: Aux Etats-Unis, le gouvernement dit actuellement: «Ne vous faites pas de soucis à cause des grandes banques. Si elles tombent en faillite, nous les liquiderons.» Et le gouvernement parle de plans de première nécessité et de lois sévères. Mais nous, nous savons exactement ce qui se passera lors de la prochaine crise. Alors on sauvera de nouveau les banques, et en même temps les banquiers et leurs actionnaires. C'est pourquoi une des grandes leçons à tirer de la crise financière est la suivante: si les grandes banques ne voient qu'une chance, celle d'être sauvées par l'Etat en cas de nécessité, pour éviter le pire, alors elles se comporteront de manière imprudente. Il faut placer les banquiers face à leurs responsabilités. Toutes les mesures aptes à atteindre ce but doivent être prises.

Source: Radio DRS du 25/9/10  
(Traduction *Horizons et débats*)

«La Banque au service de l'économie ...»  
suite de la page 1

et d'autre part une institution sociale de création de valeur dont les activités affectent la vie de beaucoup de personnes sous diverses formes (fig.1).

Dans une perspective «systémique», il s'agit de l'«affirmation de soi» (de la «survie») de l'entreprise sur le marché, c'est-à-dire de la question de savoir comment elle peut assurer durablement sa compétitivité et donc son existence. A cela correspond la tâche, en termes de rentabilité, d'analyser et de gérer les effets de stratégies commerciales et de méthode de gestion alternatives en vue d'assurer la réussite sur le marché. Bref, il s'agit ici des conditions fonctionnelles du succès. (Quelles stratégies et méthodes sont efficaces?)

Dans une perspective «vitale», il s'agit en revanche de savoir dans quelle mesure la création de valeur par l'entreprise est au service de la vie, c'est-à-dire de savoir quelles valeurs de vie l'entreprise désire créer au vu des divers conflits de valeurs et d'intérêts, et pour qui, et quels principes normatifs elle doit prendre en compte afin d'assurer la responsabilité de l'ensemble des effets secondaires de la recherche du succès de l'entreprise sur toutes les personnes concernées. Il en résulte la mission éthique de réfléchir et de trouver une justification au sens et à la légitimité de la politique de l'entreprise. (Sur quelles valeurs et normes la philosophie de la réussite de l'entreprise doit-elle se fonder?)

Du caractère double de l'entreprise en tant que sous-système de l'économie de marché et d'institution sociale résulte un problème d'orientation normative déterminant: A quoi, concrètement, les dirigeants d'entreprise doivent-ils obéir entre la nécessité de s'imposer sur le marché et les nombreuses exigences sociales (en matière de valeurs)? Autrement dit: Comment concilier l'éthique et la logique économique de manière que les dirigeants puissent à la fois faire que leur entreprise s'impose sur le marché et reste intègre?

La solution du problème réside dans la notion d'intégrité. Etre intègre signifie tout d'abord littéralement: rester cohérent, en tant que personne responsable, ne pas devenir schizophrène. Ce n'est pas seulement valable au niveau personnel, mais également au niveau de la conception fondamentale du «bon» gouvernement d'entreprise. L'idée directrice est celle d'une entreprise fondamentalement axée sur l'éthique, en bref, celle de l'intégrité commerciale. Qu'est-ce que cela signifie concrètement? Il s'agit essentiellement de deux choses. Premièrement de cesser de considérer les points de vue humains, sociaux et environnementaux comme l'extrême limite du succès de l'entreprise et de les intégrer en tant que fondement d'un modèle commercial au service de la société. Deuxièmement, pour une intégrité convaincante, il ne s'agit pas uniquement du «quoi» mais également du «comment» de la recherche du succès commercial. Pour s'assurer que l'on procède de manière équitable, on a besoin d'une gestion exhaustive de l'intégrité à tous les échelons et dans tous les processus de l'entreprise. Comme les grandes entreprises sont des organisations complexes en matière de division du travail, il faut organiser de haut en bas les responsabilités en fonction d'une culture de responsabilité et d'intégrité vécues. Et au centre de cette culture figurent des «business principles» visant aussi bien l'intérieur de l'entreprise que l'extérieur. Ils précisent, pour tous les collaborateurs, et de manière contraignante, les moyens et méthodes que l'entreprise ne doit pas employer.

Mais attardons-nous encore quelques instants sur le premier point, celui du modèle commercial éthiquement solide. Au centre de toute véritable entreprise, il existe depuis toujours l'idée légitime et pratique d'une création de valeur raisonnable (*mission statement* convaincant). Si le produit ou le service que l'entreprise veut vendre ou assurer avec succès en gagnant de l'argent est conçu comme favorable à la vie et à la société, l'entreprise obtient un succès mérité, légitime. En d'autres termes, l'intégration éthique de la recherche du profit constitue le fondement d'un modèle commercial légitime. Cela peut se réaliser à des degrés divers. Sous cet aspect, on peut distinguer tout un éventail de types d'entreprises (fig. 2).

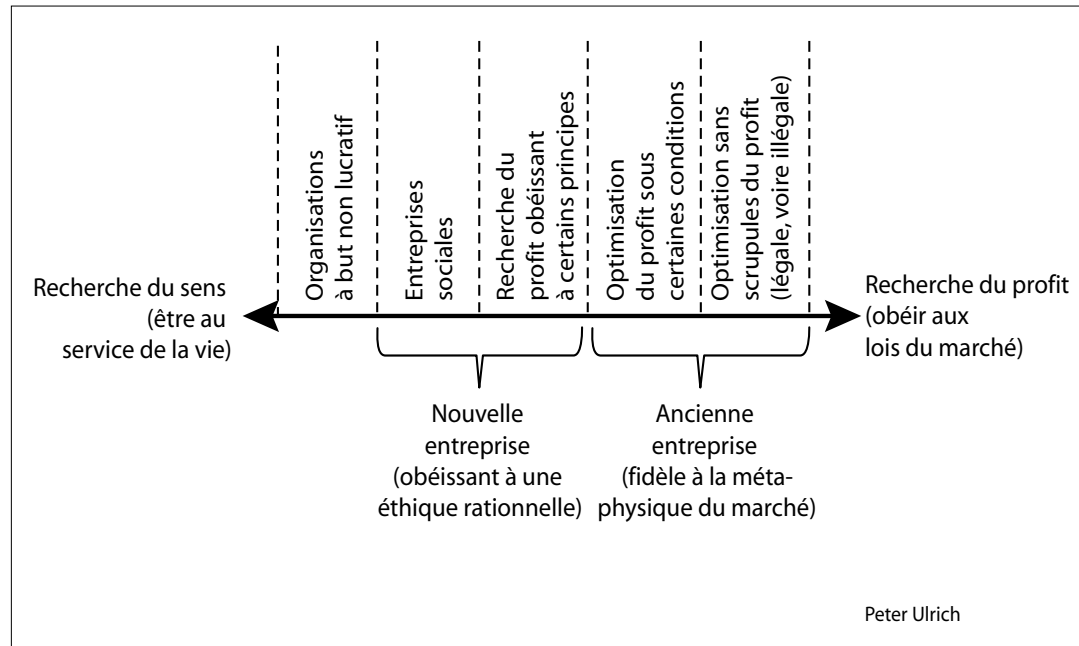


Fig. 2: Types d'entreprises par rapport à l'intégration de l'éthique dans le modèle économique

A une extrémité, on trouve une optimisation sans scrupules du profit (qui est en général justifiée idéologiquement par la métaphysique du marché) et à l'autre extrémité une conception idéaliste, située au-delà de toute quête du profit. Les modèles les plus intéressants sont les modèles intégratifs situés au centre. Actuellement, on observe ici la tendance prometteuse à faire évoluer des formes d'entreprise responsables relevant de la conception «ancienne» qui repose sur la métaphysique harmoniste du marché vers une nouvelle conception de l'entreprise respectant des principes auxquels est soumise la recherche du profit. Cela dit, la frontière avec les entreprises sociales devient de plus en plus floue.

L'idée d'entreprises obéissant à des principes et limitant leur quête du profit n'est pas particulièrement idéaliste ou naïve. Quand une personne ou une entreprise a des principes, elle ne cherche pas à optimiser indéfiniment ses profits ou ses rendements. A part la mafia, personne ne jette tous ses principes moraux par-dessus bord, n'est-ce pas? (Seule la mafia n'hésite pas, «en cas de besoin», à tuer quand cela lui permet de réussir plus rapidement dans ses entreprises.)

Bien que les choses soient claires, il semble difficile de faire valoir cette pratique civilisée dans la vie commerciale de tous les jours. Une entreprise qui gère ses affaires selon des principes d'intégrité et de respect de l'intérêt général ne risque-t-elle pas d'être déficitaire et de disparaître du marché? La réponse à cette question a elle aussi deux aspects: un aspect mental et un aspect institutionnel.

**Qu'est-ce qu'une recherche légitime du profit?**

Tout d'abord, ce qui s'oppose au concept de gouvernement d'entreprise obéissant à des principes éthiques est un obstacle de pensée plutôt qu'un obstacle objectif. En exagérant un peu, disons que trop de responsables économiques (et malheureusement aussi trop d'économistes universitaires) n'ont pas encore compris la différence existant entre l'optimisation du profit et sa recherche légitime. A la moindre idée de limiter les profits au nom de principes éthiques, ils réagissent automatiquement en avançant la pseudo-objection selon laquelle étant donné la concurrence,

chaque entreprise est obligée d'optimiser ses profits afin de ne pas être éliminée du marché. Pour eux, il n'y a qu'une alternative: l'optimisation des profits ou le rouge, la réussite économique ou l'éthique.

En réalité, entre l'éthique et la logique économique, il n'existe ni opposition nécessaire ni harmonie automatique. On se trouve plutôt face à une tâche d'harmonisation qui se situe au cœur de notre conception d'un bon gouvernement d'entreprise. En effet, ce n'est pas la concurrence en soi mais l'optimisation du profit ou du rendement qui «contraint» l'entreprise à agir sans scrupules. Plus une entreprise place au centre de ses efforts la recherche du profit ou du rendement, plus les supposées «contraintes» se multiplient autour d'elle. A la limite, l'optimisation du profit apparaît alors presque totale et abolit pour ainsi dire toute possibilité de prendre en compte des points de vue non économiques. L'ouverture de l'entreprise à la prise en considération de points de vue humains, sociaux et écologiques commence donc, comme la relance économique, dans les esprits.

Il est bien évident qu'une entreprise doit s'imposer sur le marché et faire des profits. Et les investisseurs ont naturellement le droit de voir leur capital rémunéré de manière appropriée, mais pas celui d'exiger l'optimisation de la valeur pour les actionnaires, en tout cas pas dans un capitalisme modéré. Il s'agit plutôt de tenir compte de manière équilibrée de ce à quoi peuvent prétendre toutes les parties prenantes dans la mesure où ces prétentions sont légitimes. Il en résulte une idée aussi simple que légitime qui doit guider le gouvernement d'entreprise: est légitime une recherche de profit modérée, limitée par des principes éthiques, donc équitable et qui peut être justifiée aux yeux de toutes les parties prenantes.

C'est tout à fait réalisable. Par bonheur, dans la vie économique, les conflits ne sont jamais absolus mais partiels entre les différentes parties prenantes et les revendications des actionnaires. Autrement dit, normalement, on peut toujours réaliser une certaine harmonisation. Car pour répondre à la plupart des revendications, la condition nécessaire est que l'entreprise s'impose sur le marché. Si la direction de l'entreprise ne défend pas unilatéralement les intérêts particuliers de telle ou telle partie prenante (voire ses propres in-

térêts) mais se préoccupe de la réussite et de la survie durable de l'entreprise en tenant compte équitablement des diverses revendications, elle se trouve dans une position relativement forte pour argumenter. Seul l'objectif d'une optimisation absolue du profit ou de la valeur pour les actionnaires entre inévitablement en conflit avec les autres points de vue, y compris celui de la prise en compte d'autres parties prenantes.

Certes, si l'on exige des entreprises une gestion «intégrée», il ne faut pas que cela les empêche de s'imposer sur un marché concurrentiel; il faut leur laisser une chance de succès. Et c'est ici qu'intervient le facteur institutionnel d'une économie de marché civilisée. Il revient au pouvoir politique, et à lui seul, de permettre cette économie à la fois intègre et connaissant la réussite. Il s'agit d'intégrer dans la réglementation du marché les normes d'une économie humaine, sociale et écologique: L'«arbitre qu'est le marché» ne doit plus – il le fait encore trop souvent – montrer le carton rouge aux entreprises responsables et accorder des avantages compétitifs aux concurrents sans scrupules qui usent de moyens déloyaux. Ce doit être le contraire. Aussi les coûts sociaux et écologiques doivent-ils être intégrés systématiquement dans les calculs, conformément au principe pollueur-payeur, au moyen de taxes incitatives et d'autres mesures.

Mais ne soyons pas naïfs: la réglementation de la concurrence ne sera pas plus humaine, sociale et écologique que ne le voudront les responsables de la politique économique. Aussi l'«économie privée» a-t-elle une part de responsabilité incontestable en ce qui concerne les conditions cadres fixant les limites de la liberté des entreprises. Qu'on ne vienne pas dire que c'est impossible. Dans notre pays, l'économie privée (qui n'a quasiment plus rien de privé à part les conditions de la propriété) est très bien organisée en associations et en lobbys politiques, mais elle considère encore beaucoup trop souvent la politique comme la continuation des affaires par d'autres moyens au lieu d'assumer ses responsabilités à l'égard de l'intérêt général. D'après mon expérience, c'est ici que l'on trouve le test décisif d'une véritable éthique d'entreprise: Les sociétés qui se comportent de manière intègre et constructive vis-à-vis de l'extérieur dans les questions de régulation politique sont les seules dont on peut attendre des pratiques responsables dans leur organisation interne.

Finalement, le bon gouvernement d'entreprise n'est pas divisible. Et ce n'est que lorsqu'il est pratiqué de manière intègre que l'entreprise acquiert la réputation qu'elle mérite auprès des clients et des citoyens. En tout cas, cette pratique intègre serait beaucoup plus crédible et durable que les campagnes de communication visant à gagner la confiance des clients et du public.

**Modèles d'intégration de l'éthique dans les banques**

Appliquons maintenant brièvement aux banques notre conception du bon gouvernement d'entreprise. Le caractère explosif des beaux principes se révèle toujours dès que l'on entre dans le concret. Commençons par esquisser les variantes possibles d'intégration de l'éthique dans la banque avant d'évoquer la question d'une réglementation moderne des marchés financiers au service de l'économie et de la société.

Tout d'abord, en ce qui concerne les modèles financiers et économiques, nous pouvons appliquer aux modèles de banques existants l'éventail des types d'entreprises que nous avons esquissé ci-dessus. (fig. 3)

Nous laissons à nos lecteurs le soin de dire où placer l'«ancienne» UBS (celle d'avant la crise) parmi nos exemples de banques. Aujourd'hui, la plupart des banques suisses doivent être rangées parmi les établissements sérieux mais assez traditionnels. Cela veut dire qu'elles sont soucieuses de respecter les lois de tous les pays où elles font des affaires et de se plier volontairement à des principes commerciaux déclarés officiellement ou à un code de bonne conduite, du moins dans la mesure où cela assure l'acceptation sociale et est favorable à l'optimisation du profit stratégique. L'année dernière, la «new UBS» (c'est

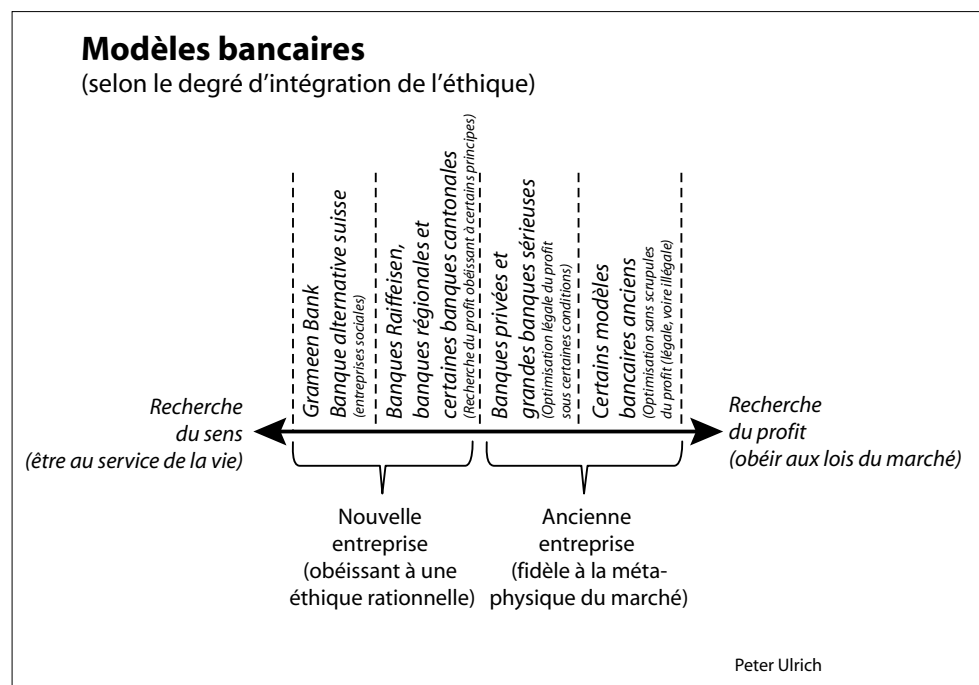


Fig. 3: Modèles bancaires



# «Ce serait un bienfait pour les deux peuples de la Palestine de respecter les dispositions du droit international humanitaire»

par Erika Vögeli

La Suisse est l'Etat dépositaire des *Conventions de Genève*. Elle doit donc accomplir les missions qui leurs sont liées. Mais en tant que pays où ces *Conventions* sont nées et en fonction de sa tradition humanitaire, la Suisse a la responsabilité morale particulière de veiller au respect des dispositions du droit international humanitaire. En outre, indépendamment de cela, en vertu de l'article premier des quatre *Conventions* et du *Protocole additionnel I*, elle a un devoir juridique: «Les Hautes Parties contractantes s'engagent à respecter la présente Convention en toutes circonstances.»

Font partie des dispositions de la *IV<sup>e</sup> Convention* celles concernant les devoirs d'une puissance d'occupation. Ainsi, l'article 33 interdit les peines collectives et l'article 49 défend de «retenir les personnes protégées dans une région particulièrement exposée aux dangers de la guerre». L'article 53 dispose qu'«il est interdit à la Puissance occupante de détruire des biens mobiliers ou immobiliers, appartenant individuellement ou collectivement à des personnes privées, à l'Etat ou à des collectivités publiques, à des organisations sociales ou à des coopératives...». Elle a le devoir «d'assurer l'approvisionnement de

la population en vivres et en produits médicaux» (art. 55). L'article 59 stipule que «lorsque la population d'un territoire occupé ou une partie de celle-ci est insuffisamment approvisionnée, la Puissance occupante acceptera les actions de secours faites en faveur de cette population et les facilitera dans toute la mesure de ses moyens.» Le droit de quitter le pays vaut également pour les habitants des territoires occupés (art. 48).

Or le chef du *Département de la Défense, de la protection de la population et des sports*

Suite page 4

## Avis consultatif de la Cour internationale de Justice

Après une analyse approfondie, une description minutieuse des travaux planifiés et déjà effectués, une présentation détaillée de la législation applicable (en grande partie les conventions internationales qui ont également été signées et ratifiées par Israël et qui font notamment partie du droit international humanitaire et des droits de l'homme) la Cour conclut que les colonies de peuplement installées par Israël dans le territoire palestinien occupé (y compris Jérusalem-Est) l'ont été en méconnaissance du droit international (notamment du 6<sup>e</sup> alinéa de l'article 49 de la *IV<sup>e</sup> Convention de Genève*), que la construction du mur et le régime qui lui est associé créent sur le terrain un «fait accompli» qui pourrait fort bien devenir permanent, auquel cas la construction équivaldrait à une annexion de facto et que les mesures illégales prises par Israël en ce qui concerne Jérusalem et les colonies de peuplement ont été condamnées par le Conseil de sécurité (Résolutions 298 du 25 septembre 1971, 478 du 20 août 1980, 446 du 22 mars 1979 confirmées par les Résolutions 452 du 20 juillet 1979 et 465 du 1<sup>er</sup> mars 1980).

Au total, la construction du Mur et le régime qui lui est associé:

- entravent la liberté de circulation des habitants du territoire palestinien occupé telle que garantie par le paragraphe 1 de l'article 12 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques du 19 décembre 1966.
- entravent également l'exercice par les intéressés des droits au travail, à la santé, à l'éducation et à un niveau de vie suffisant tels que proclamés par le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels et la Convention des Nations unies relative aux droits de l'enfant.
- en contribuant aux changements démographiques, sont contraires au 6<sup>e</sup> alinéa de l'article 49 de la *IV<sup>e</sup> Convention de Genève* et aux Résolutions du Conseil de sécurité rapportées ci-dessus.

La Cour internationale de Justice conclut que, vu le tracé choisi pour le Mur, Israël ne saurait se prévaloir du droit de légitime défense ou de l'état de nécessité consacré par l'article 51 de la Charte des Nations Unies car celui-ci est sans pertinence au cas particulier.

Source: Résumé de l'Avis de la CIJ du 9/7/04 [www.icj-cij.org/cijwww/cdoocket/cmwp/cmwpframe.htm](http://www.icj-cij.org/cijwww/cdoocket/cmwp/cmwpframe.htm)



La Suisse, Etat dépositaire des *Conventions de Genève*, a une responsabilité particulière pour faire respecter le droit international humanitaire. (photo thk)

## Appel au Conseil fédéral

### Non à la visite du Conseiller fédéral Ueli Maurer au ministre de la Défense israélien

#### La Suisse doit s'engager de manière crédible pour la poursuite pénale des crimes de guerre et pour l'application du droit international

La visite du chef du Département de la Défense *Ueli Maurer* à son homologue israélien, prévue du 8 au 10 octobre 2010, contredit gravement l'engagement de la Suisse pour une paix juste et durable au Proche-Orient, fondée sur le droit international.

Malgré la reprise des négociations, les droits humains sont violés quotidiennement dans les territoires occupés palestiniens: attaques de l'armée contre des civils manifestant contre le mur, poursuite de la colonisation en Cisjordanie, tout comme les confiscations de terres, la démolition de maisons ainsi que les très graves entraves à la liberté de mouvement, y compris à Jérusalem. Les droits humains les plus élémentaires d'un million et demi de Palestiniens continuent d'être violés dans la Bande de Gaza, soumise à un blocus inhumain et illégal. Les manifestants internationaux qui cherchent à briser le blocus sont brutalement repoussés. L'Etat d'Israël poursuit aussi sa politique discriminatoire à l'égard de sa minorité arabe, nie les droits des réfugiés palestiniens et refuse de souscrire aux Conventions internationales sur les armes atomiques et les bombes à sous-munitions.

Les crimes de guerre et autres violations graves du droit international humanitaire

commis avant, durant et après l'agression militaire de Gaza de 2008/2009 et documentés dans le *Rapport Goldstone* attendent toujours, à part quelques cas d'importance marginale, d'être poursuivis par la justice pénale.

La Suisse, Etat dépositaire des *Conventions de Genève*, a une responsabilité particulière pour faire respecter le droit international humanitaire. Donnant suite au rapport *Goldstone*, l'assemblée générale de l'ONU a recommandé à la Suisse de réaliser une conférence des États parties à la *IV<sup>e</sup> Convention de Genève*. La Suisse a été chargée de contribuer à trouver les moyens pour imposer la protection de la population civile dans les territoires occupés.<sup>1</sup>

La visite du chef du département de la défense suisse à son homologue israélien constituerait un soutien unilatéral à l'occupation militaire israélienne et une caution à l'impunité dont jouissent les responsables de l'armée israélienne. De ce fait, elle serait totalement contraire aux actions diplomatiques nécessaires de toute urgence pour faire respecter les droits humains et protéger les populations impliquées. Elle décrédibiliserait totalement l'engagement pris par la Suisse pour que le droit international soit respecté et la population civile protégée.

Nous, organisations de la société civile suisse, demandons au Conseil fédéral d'annuler cette visite. Nous demandons que la Suisse:

- arrête la collaboration militaire avec Israël et avec tous les pays du Proche-Orient
- s'engage davantage pour faire respecter les droits humains et pour l'application du droit international par toutes les parties au conflit
- utilise tous les moyens à disposition pour obtenir la levée immédiate du blocus de la Bande de Gaza et l'application des recommandations du rapport de la Commission *Goldstone*
- donne suite à la demande de l'Assemblée Générale de l'ONU (Res. 64/10 du 5/10/09) demandant la convocation d'une conférence des Etats signataires sur les mesures à prendre pour faire appliquer la *IV<sup>e</sup> Convention de Genève* pour la protection de la population civile dans les territoires occupés palestiniens.

Soutenu par les organisations suivantes: *Association Suisse-Palestine ASP, BADIL resource center for palestinian residency and refugee rights (Genève), Berner Mahnwache für einen gerechten Frieden in Palästina/Israel, Campagne BDS Suisse,*

*Centrale Sanitaire Suisse Romande CSS-R, Centre Europe-Tiers Monde CETIM, cfd – L'ONG féministe pour la paix, Collectif Urgence Palestine CUP-Genève, CUP-Neuchâtel, CUP-Vaud, Droit au Retour DAR, Droit pour Tous – DPT, Femmes en Noir Genève, Femmes pour la paix Bienne, Femmes pour la paix Suisse, Forum pour les droits humains en Israël/Palestine, Génération Palestine Genève, Gerechtigkeit und Frieden in Palästina GFP, Groupe pour une Suisse sans Armée GSSA, International Institute for Peace Justice and Human-Rights – IIPJHR, Junge Alternative JA!, Kampagne Olivenöl, Les Verts suisses, Ligue des Musulmans de Suisse, medico international schweiz/CSS Zurich, Mouvement suisse pour la paix, Neue PdA Basel, Palästina-Solidarität Region Basel, PS Suisse, Religioösozialistische Vereinigung der Deutschschweiz, Société pour les peuples menacés Suisse, solidarité sans frontières, solidarités Genève, Vaud et Neuchâtel, Voix juive pour une paix juste en Israël et Palestine JVJP, Union Suisse des Femmes pour Paix et le Progrès, Women's International League for Peace and Freedom (WILPF) section Suisse.*

Source: [www.gssa.ch/spip/IMG/pdf/appel\\_Maurer\\_stay\\_home\\_def.pdf](http://www.gssa.ch/spip/IMG/pdf/appel_Maurer_stay_home_def.pdf)

<sup>1</sup> <http://unispal.un.org/unispal.nsf/>

### «Ce serait un bienfait pour les ...»

suite de la page 3

visite actuellement, sans doute avec l'approbation de l'ensemble du Conseil fédéral, un pays qui non seulement ne respecte pas de nombreuses Résolutions de l'ONU mais viole de manière flagrante les dispositions du droit international humanitaire que nous venons de citer. Le *Rapport Goldstone* sur la guerre de Gaza du 15/9/09 était très clair à ce sujet, tout comme l'avis consultatif de la *Cour internationale de Justice* sur la construction du Mur.

Alors pourquoi ce voyage? Et justement maintenant où la énième tentative de relancer le processus de paix est condamnée, sous les yeux de l'opinion mondiale, par la reprise illégale des constructions dans les colonies, Israël prouve une fois de plus qu'il se moque du droit international et des droits de l'homme. A un moment où l'option d'une attaque nucléaire de l'Iran n'est pas écartée et que tout le Moyen-Orient risque de devenir

le foyer d'une grande guerre. Sous quels auspices se présentent les entretiens devant permettre à notre ministre de la Défense «d'établir de meilleurs liens avec son homologue, avec qui il évoquera la coopération militaire en cours, en particulier les questions d'armement, la situation sécuritaire internationale, ainsi que le rôle des services de protection civile» (*swissinfo* du 9/10/10). Au vu de ces sujets, la déclaration du porte-parole du DDPS faite à l'ATS n'est pas de nature à rassurer. Selon *Sebastian Hueber*, le voyage a été maintenu parce que les conclusions du rapport de la Commission d'enquête de l'ONU inspirent des inquiétudes et que, par conséquent, il «fallait saisir l'occasion d'insister sur l'importance du droit international, en particulier sur celle des Conventions de Genève» (*swissinfo* du 9/10/10).

Au lieu de jeter le discrédit sur la crédibilité de la Suisse en tant que gardienne du droit international humanitaire et pays neutre digne de confiance, ce serait un bienfait pour

les deux peuples de la Palestine de se souvenir des dispositions dudit droit et de chercher à résoudre le conflit en terrain neutre par les moyens du droit et non par la force. La Suisse serait mieux à même que beaucoup d'autres pays d'offrir ce terrain neutre. Ce devrait être un devoir tout naturel d'un pays épargné par les guerres du XX<sup>e</sup> siècle – et qui a joui comme peu d'autres Etats des bienfaits du droit – de renforcer la confiance de tous les pays du monde dans cette possibilité et d'agir en conséquence.

Si des préparatifs de guerre contre l'Iran avaient lieu actuellement, nous rappelons la Résolution que les intervenants au Congrès «Mut zur Ethik» ont rédigée en septembre de l'année dernière. Dans un tel cas, ce serait mal venu et mauvais pour l'image de la Suisse que *Maurer* place sa visite sous la devise «De tels entretiens doivent être possibles en tout temps avec des pays amis».

Il serait plus judicieux qu'il s'enferme trois jours avec quelques-uns de ses collaborateurs

et se fasse expliquer le contenu du livre de *Francis Boyle* «Das Verbrechen der atomaren Abschreckung. Wird der Krieg der USA gegen den Terror zum Atomkrieg?».



«La criminalité de la dissuasion nucléaire. La guerre des USA contre le terrorisme va-t-elle se transformer en guerre atomique?» ISBN 978-909234-07-3 (Editions Zeit-Fragen)

## Cyber-attaque contre l'Iran

par Eberhard Hamer ([www.mittelstandsinstitut-niedersachsen.de](http://www.mittelstandsinstitut-niedersachsen.de))

En juillet dernier, des experts biélorusses ont découvert, en réparant un ordinateur, un virus inquiétant, inconnu jusqu'ici, qui réunit toutes les caractéristiques des virus, vers et chevaux de Troie connus et l'ont baptisé *Stuxnet*. Ce nouveau virus profite d'une faille de sécurité officiellement inconnue du système d'exploitation de *Microsoft* et n'a pas encore été complètement analysé.

Il est dirigé contre les logiciels *Microsoft* des installations industrielles et là, uniquement contre les systèmes de commande de *Siemens*. D'après des indications fournies par *Siemens*, 15 usines ont été affectées jusqu'ici. On craint que les systèmes de commande des installations nucléaires civiles iraniennes ne soient visés par ce virus car ce n'est pas seulement un logiciel espion; il est capable d'intervenir dans les processus des installations. Ainsi, la puissance qui a lancé le virus – CIA ou Mossad? – pourrait intervenir de manière ciblée dans des usines nucléaires ou chimiques, par exemple pour paralyser le processus de refroidissement alors que tous les systèmes de surveillance des centrales indiqueraient que tout est normal et que, par conséquent, personne ne remarquerait rien jusqu'à l'explosion.

Le porte-parole de *Siemens* *Simon* qualifie *Stuxnet* de «cheval de Troie le plus intelligent jamais imaginé.» On peut très facilement l'introduire dans un ordinateur en y branchant, par exemple, une clé USB ou un portable. Il s'installe et travaille longtemps sans être reconnu parce qu'il développe autour de lui son propre logiciel de protection et transmet de

fausses données tout en prenant le contrôle du système.

*Siemens* se demande qui a pris la peine et a été capable de créer un supervirus aussi complexe, et dans quel but. Les agresseurs doivent non seulement être hautement qualifiés en informatique mais connaître parfaitement les logiciels de *Siemens* et les installations de commande visées. A vrai dire, seule une organisation étatique peut posséder une telle concentration de savoir, de personnel qualifié et d'argent. S'agit-il de la CIA ou du Mossad? En tout cas, *Stuxnet* représente un nouveau moyen de première frappe numérique dans une guerre virtuelle. Le fabricant de logiciels *Symantec* indique que 60% des ordinateurs menacés se trouvent en Iran. Les Services secrets ou les militaires veulent-ils faire sauter les installations nucléaires iraniennes sans recourir aux armes? Israël ou les Etats-Unis ont-ils l'intention d'attaquer l'Iran avec le virus *Stuxnet* plutôt qu'avec des missiles et des bombes et de paralyser ainsi de manière invisible mais ciblée l'énergie chimique et nucléaire iranienne?

En tout cas, *Stuxnet* donne à ses créateurs la possibilité d'une première frappe informatique et rend possible, voire probable, une cyber-attaque de l'Iran, dimension tout à fait nouvelle d'une guerre totalement inédite.

Le 28 septembre dernier, Téhéran a déclaré que 30 de ses usines chimiques ont déjà été paralysées par une cyber-attaque. La guerre cybernétique a donc déjà commencé.

(Traduction *Horizons et débats*)

### «La Banque au service de l'économie ...»

suite de la page 2

ainsi que la Banque se dénomme dans la préface dudit *Code*) a édicté un *Code of Business Conduct and Ethics* que tous les collaborateurs, y compris les dirigeants, doivent respecter absolument. C'est bien, mais du point de vue de l'intégration de l'éthique dans l'entreprise, cela reste ambigu si l'on ne fait pas reposer de manière plus systématique qu'auparavant les modèles économiques concrets (c'est-à-dire la manière dont on veut générer du profit pour les clients et gagner de l'argent) sur des bases socialement responsables, et cela aussi bien dans l'investissement banking que dans le private banking. Et dans les établissements bancaires dirigés de manière traditionnelle, on ne remarque guère de régulation responsable systématique au service de l'économie et de la société.

Examinons maintenant le cas d'une entreprise étrangère concurrente, la *Deutsche Bank*. On trouve maintenant chez elle d'une part l'aveu réjouissant suivant: «L'objectif de toutes (!) nos activités en tant qu'entreprise citoyenne responsable consiste à créer du capital social.» D'autre part, le président du directoire de cet établissement, un banquier suisse connu, a, peu après le paroxysme de la crise, au printemps 2009, confirmé publiquement l'ancien objectif de rendement de 25%. Au vu des taux de capital propre plus élevés que «Bâle III» a jugés nécessaires, cela représente des objectifs de profits encore plus

radicaux qu'avant la crise! Cette course aux profits presque illimités est étrangement éloignée de la belle volonté affichée de mener une gestion intègre et responsable. Cela suscite l'étonnement aussi bien du profane doué de bon sens que du spécialiste d'éthique économique.

#### Un marché financier au service de l'économie et de la société

Peut-être que la proposition de fonder éthiquement les modèles économiques de la banque a eu peu de succès à cause de la considérable pression des marchés financiers globaux en faveur de hauts rendements. Comme je l'ai dit, une gestion éthique et responsable a besoin d'une régulation qui vienne la soutenir. Dans cette perspective, le peaufinage de la régulation des banques et des marchés financiers dont on débat actuellement, et qui est en partie réalisé, ne suffit sans doute guère quand, par ailleurs, on revient aux anciennes pratiques. La véritable leçon de régulation éthique à tirer de la crise financière concerne la nécessité de repenser le rôle économique et social des banques. Il s'agit essentiellement de la question de savoir si le système bancaire est un secteur de l'économie privée comme tous les autres ou s'il devrait être réorganisé tout à fait différemment et de manière plus différenciée.

Certains arguments parlent en faveur de la seconde hypothèse. En effet, le secteur financier doit essentiellement être considéré comme une infrastructure ou un service pu-

blic destiné à approvisionner l'économie réelle et la société en argent, en crédits et en services financiers utiles à l'économie. A l'instar des infrastructures relatives à l'approvisionnement énergétique, aux communications et aux transports, la finance doit avant tout approvisionner l'économie en argent et en crédits (transactions financières, liquidités, etc.). Elles représentent pour ainsi dire le système sanguin d'une économie de marché fondée sur une division complexe du travail. Et leur bon fonctionnement a une telle importance pour la population qu'il faut confier à l'Etat (pour les économies nationales), ou à une autorité financière supranationale encore à créer (pour l'économie mondiale) la responsabilité d'un fonctionnement qui soit au service de l'intérêt général. (*Mastronardi/von Cranach*, 2010, pp. 136 sqq.)<sup>2</sup>

Cette conception des marchés financiers ne revient pas à nationaliser les banques «d'importance systémique» mais offre au contraire une solution différenciée qui se situe au-delà de la banale alternative entre secteur financier privé ou secteur financier étatique (ou soutenu par l'Etat dans le cas des «bad banks» en période de crise). Dans le cadre de l'obligation de l'Etat d'assurer le bon fonctionnement des infrastructures des services publics, qu'il faudra inscrire dans la Constitution, il est tout à fait possible de déléguer certaines missions d'approvisionnement à des acteurs de l'économie privée, sous forme de mandats confiés à des banques d'affaires, mandats légitimés démocratiquement, contrôlés par une

#### Pro Memoria 2009:

#### Appel du congrès «Mut zur Ethik» «Souveraineté populaire ou impérialisme – Qu'est-ce qu'une authentique démocratie?»

Nous sommes très inquiets face à une éventuelle attaque militaire imminente contre l'Iran qui pourrait prendre les dimensions d'une guerre globale.

Nous sommes très préoccupés par les faits suivants:

- Il y a quelques jours, *M. Simon Peres* nous a mis en garde contre une guerre nucléaire;
- Israël vient de déplacer des sous-marins, qui peuvent être munis d'armes nucléaires, au large de la côte iranienne;
- Les Etats-Unis ont concentré eux aussi des forces navales au large de la côte iranienne;
- Depuis l'échec de la «Révolution verte» suite aux élections iraniennes, la presse internationale ne cesse de hausser le ton.
- A l'instar du président *Obama*, deux chefs de gouvernement européens (*Angela Merkel* et *Nicolas Sarkozy*) ont lancé un ultimatum à l'Iran.
- Le Premier ministre israélien *Netanyahu* a rendu visite de manière précipitée aux gouvernements des Etats soutenant son pays et leur a vraisemblablement apporté des informations de poids.

Nous attendons de nos gouvernements qu'ils empêchent toute guerre d'agression violant le droit international, notamment une attaque nucléaire, et ceci par tous les moyens dont ils disposent.

Nous exigeons qu'ils déclarent sans équivoque qu'ils n'apporteront aucun soutien, ni logistique, ni financier, ni militaire en cas d'attaque.

Nos gouvernements devraient déclarer d'ores et déjà qu'une attaque nucléaire contre l'Iran ne peut constituer un cas de défense collective selon l'article 5 du *Traité de l'Atlantique Nord* et que, par conséquent, l'Europe ne pourra pas être impliquée dans une telle guerre.

En cas d'attaque, d'attentat ou de quelque autre prétexte, nous attendons de nos gouvernements qu'ils tirent les leçons des événements récents qui montrent que déjà les guerres des Balkans et d'Irak ont commencé par des mensonges qui n'ont été démasqués qu'ultérieurement.

Nous attendons de nos gouvernements qu'ils se comportent, face à cette menace de guerre imminente, avec sagesse et circonspection, qu'ils exigent le respect du droit international et des principes humanitaires, qu'ils respectent les constitutions nationales, qu'ils protègent leurs populations, qu'ils considèrent leur responsabilité à l'égard des citoyens souverains et qu'ils considèrent qu'ils pourraient, à l'avenir, devoir répondre de leurs actes devant un tribunal.

Feldkirch, 6 septembre 2009

Premiers signataires: Fritz Edlinger, Eberhard Hamer, Eike Hamer, Hans-Werner Gabriel, Edmund Lengfelder, Jürgen Rose, Walter Suter.

instance de surveillance et que l'on peut révoquer en cas de non exécution. C'est un tel mandat qui a été à l'origine de la création, au XIX<sup>e</sup> siècle, des banques cantonales.

Ainsi, cette solution pas tellement révolutionnaire pourrait freiner la tendance accrue des banques à s'éloigner de plus en plus de leur fonction économique dans la société pour sacrifier à des intérêts financiers indépendants. Cela serait préférable au fait de combattre des symptômes problématiques. Prochainement, la tâche la plus noble et la plus importante des banques et des associations de banquiers aux niveaux cantonal et national pourrait consister à s'ouvrir à ces nouvelles idées et à instaurer un débat public sur une nouvelle réglementation du rapport entre la finance et l'économie réelle. Ainsi, de leur propre initiative, elles ouvriraient la voie à une société véritablement citoyenne et à une économie de marché civilisée. En outre, ce serait la preuve la plus convaincante que les établissements bancaires sont conscients de leurs responsabilités envers la société.

Version abrégée d'un exposé tenu lors de l'assemblée annuelle de la *Vereinigung Solothurnischer Bankinstitute*, le 30 septembre 2010 à Dornach

(Traduction *Horizons et débats*)

<sup>1</sup> Ulrich, P. (2010): *Zivilisierte Marktwirtschaft. Eine wirtschaftsethische Orientierung*. Aktualisierte und erweiterte Neuausgabe, Berne.

<sup>2</sup> Mastronardi, Ph./von Cranach, M. [Edit.] (2010): *Lernen aus der Krise. Auf dem Weg zu einer Verfassung des Kapitalismus*. Ein Dossier von kontrapunkt, Berne.

## Renforcer la dignité des citoyens et des pays

### Annotations concernant la décision sur les protocoles de mise en œuvre de la Convention alpine et concernant la rétrogradation du loup dans la catégorie des espèces de faune protégées

hd. Les 29 et 30 septembre le Conseil national a voté sur les protocoles de mise en œuvre de la Convention alpine et exigé du Conseil fédéral de mentionner les réserves concernant le loup et de rétrograder le statut de sauvegarde. Les protocoles de mise en œuvre auraient soumis 60% de notre pays à un tribunal d'arbitrage international. On a définitivement éliminé cette possibilité par un vote de 102 voix de «Oui» contre 76 voix de «Non» et avec 9 voix d'abstention. Ceux qui ont attentivement suivi la discussion sur le loup en tenant compte des nuances sont déjà informés depuis des années: ce projet de quelques idéologues particuliers n'a jamais été soutenu par la population, il était inacceptable pour les propriétaires des troupeaux, la sauvegarde des troupeaux n'était pas possible et n'existait que sur le papier. Et

les Suisses, soulagés, ont refusé les chants des Sirènes de l'UE qui disaient qu'on pouvait enfin dépeupler les vallées alpines grâce aux loups et en faire autre chose.

Par les deux sujets de débats du conseil national, la souveraineté de la Suisse a été renforcée davantage par un travail de détail minutieux. Les citoyens des cantons montagnards retrouvent un champ d'action pour régler leurs propres affaires dans le cadre de la démocratie directe. C'est ce point qui frappe le plus à l'encontre d'une certaine gauche en Suisse dont les cercles gâchent leur force vitale pour des chimères internationalistes, dérobent subrepticement les droits de citoyens à leurs compatriotes et les mettent ainsi sous tutelle. Dès lors, l'ordre donné au Conseil fédéral est valable pour parvenir à rétrograder

le loup dans la catégorie des espèces de faune protégées par voie de traités – et si cela n'était pas faisable – par suspension et par «ratification renouvelée avec réserve» – de la Convention de Berne afin de régler le problème. Le fait que cet ordre donné au Conseil fédéral fasse pleurer et se lamenter un journal économique renommé fait encore plus réfléchir que la position de la Gauche: comme si, au Valais, ce n'était pas un loup, mais une bulle financière planifiée contre la région alpine et le château d'eau qui était abattue par un tir bien visé au cœur...

Et la suite? L'année prochaine, la Suisse présidera la Convention alpine. La Suisse sera honorée par son engagement en faveur d'un renforcement de l'idée de la souveraineté des pays membres et d'un encouragement

des pays concernés pour faire décider les populations par les moyens de la démocratie directe sur les questions qui se posent dans la région alpine. Celui qui veut gouverner au-dessus des têtes des citoyens sera un jour mis sur la place publique en tant que gouvernement sans peuple, la Chancelière allemande peut en dire long. Celui qui veut gouverner contre son peuple en fait son ennemi et finit un jour en tyrannie. Les deux versions ne sont pas de mise dans la région alpine. La vie y est trop dure et exige une coopération soigneuse entre citoyens et leurs représentants. Nous, les Suisses n'avons pas besoin qu'on octroie la sauvegarde de la flore et la faune par un tribunal d'arbitrage international. La conscience écologique de la Suisse se présente bien!

### Attachement de la Suisse à l'indépendance et l'autodétermination

par Werner Messmer, conseiller national (PLR)



(photo thk)

Le Non du Conseil national concernant la ratification des protocoles d'exécution de la Convention alpine a surpris par sa netteté. Il est réjouissant qu'une telle majorité ait été convaincue par les arguments des opposants. Les réponses partiellement offensantes du Conseil fédéral n'y ont rien changé.

Non, la Suisse n'a pas de raison d'avoir honte de ce Non. Au contraire, son attachement à l'indépendance et à l'autodétermination renforce sa position. Par la ratification incontestée de la Convention alpine il y a plusieurs

années, la Suisse acceptait les principes de la «protection des Alpes» et se montrait disposée à soutenir le développement durable des Alpes. Durable au sens de la prise en considération équilibrée des questions écologiques et économiques. Notre pays a déjà pratiqué une politique exemplaire dans le passé et a suscité un grand intérêt auprès des Etats voisins (p. ex. politique de transfert). En rejetant des Protocoles d'exécution nous avons préservé notre pays d'une nouvelle vague de recours d'organisations écologiques bien connues et avons donné à nos régions de montagne la possibilité de continuer à se développer économiquement selon le vœux des populations indigènes.

### Non aux adeptes de la mondialisation et aux internationalistes

par Oskar Freysinger, conseiller national UDC, Valais



(photo thk)

Il y a quelques jours a eu lieu une des votations les plus importantes auxquelles j'ai participé depuis que je suis au Parlement fédéral: Le Conseil national a rejeté nettement la ratification des Protocoles d'exécution de la Convention alpine alors que le Conseil des Etats les avaient inexplicablement adoptés.

Ces Protocoles à caractère obligatoire auraient eu pour conséquence que notamment dans le domaine des transports et de l'agriculture, 60% du territoire suisse auraient été mis dans un étai. Les conditions auraient été si strictes que la construction de nouvelles routes et les vols d'hélicoptères dans les Alpes seraient devenus presque impossibles et que l'agriculture alpine aurait eu de la peine à survivre. A cela s'ajoute le fait que le tribunal arbitral international prévu aurait décidé sans prendre en compte notre

démocratie et ses décisions auraient été sans appel.

Il est incompréhensible qu'un pays qui a résisté en 1291 aux Habsbourg, de 1939 à 1945 au Troisième Reich et en 1992 à l'UE ne puisse guère empêcher une mise sous tutelle totale.

#### Mais elle a été empêchée!

En particulier parce que quelques parlementaires résolus n'ont reculé devant aucun effort, se montrant très persuasifs. Ils ont pu ainsi éviter le pire.

Ainsi, la Suisse reste désormais libre de déterminer dans un processus de prise de décision démocratique comment elle entend organiser son espace alpin.

Les adeptes de la mondialisation et les internationalistes du Parlement ont été irrités par cette décision claire et nette. Le conseiller fédéral Leuenberger a même cru bon d'insulter ses opposants. C'est une confirmation de plus que le pire a été évité.

### Consigne au Conseil fédéral: réduire le statut de protection du loup

Interview du conseiller national Ruedi Lustenberger (CVP/LU)



(photo thk)

Horizons et débats: Monsieur le Conseiller national, pourquoi a-t-il fallu revoter la Motion Fournier?

Ruedi Lustenberger: La motion du conseiller aux Etats Fournier, qui a été acceptée par le Conseil des Etats, comportait deux étapes: primo modifier la Convention de Berne et réduire le statut de protection du loup; et secundo, si cela ne réussit pas, quitter la Convention de Berne – ce qui était très contesté. Cela a provoqué une confusion dans la gauche. Elle a exigé que l'on vote une seconde fois. La Présidente du Conseil national a agi de manière tout à fait correcte, on ne peut rien lui reprocher.

Le résultat du second vote a été exactement le même que celui du premier, c'est-à-dire que le Conseil fédéral a pour consigne de demander l'introduction dans la Convention de Berne d'une réserve au sujet du loup afin que son statut de protection puisse être réduit.

Comment peut-on y arriver?

Deux tiers des Etats membres doivent être d'accord pour que le changement de statut puisse avoir lieu. Mais si cela n'est pas possible, le Conseil fédéral a reçu la consigne de quitter la Convention de Berne.

Quelle solution est la plus réaliste?

Je pars de l'idée que les Etats membres de la Convention de Berne comprendront la situation particulière de la Suisse et que nous pourrions réduire le statut de protection du loup. Cela va dans le sens de la grande majorité du Parlement et cela correspond à la raison politique.

Que pensez-vous de cette matinée?

Ce fut un succès pour tous ceux qui ont déposé des interventions et en particulier aussi un succès pour le Conseiller aux Etats

Fournier. Avec mes deux interventions, je me place plutôt derrière lui. Mais c'est un succès politique personnel. Ce qui est surtout important, c'est qu'on mette au premier plan la politique fondée sur des dossiers. On peut dire qu'aujourd'hui les politiques ont pris le parti des éleveurs d'ovins; ils ont estimé que si le loup faisait trop de dégâts, il fallait pouvoir le tuer.

Est-ce qu'on a ainsi obtenu que le loup ne soit plus «strictement protégé»?

Oui, on peut le dire. La raison a gagné face à une idéologie de gauche.

### Davantage de prévention, davantage de protection des troupeaux

Question posée au conseiller national Christophe Darbellay



(photo thk)

Horizons et débats: Monsieur Darbellay Conseiller national (PDC/VS): Comment évaluez-vous le débat d'aujourd'hui?

Christophe Darbellay: Je suis très satisfait. Nous avons été en mesure d'imposer l'essentiel. Nous obtiendrons une meilleure protection des troupeaux, nous avons de meilleures mesures de prévention, et nous pouvons mieux réguler et chasser les loups s'il y a des dégâts. Nous avons accompli beaucoup de choses ce matin, je n'y croyais pas et en suis très satisfait. Nous avons pu soutenir nos compagnons vraiment bien. Le conseiller national Roberto Schmidt et le conseiller aux Etats Jean-René Fournier se sont extrêmement impliqués pour que l'on s'engage en faveur des bergers et des chasseurs. Ils ont fait un excellent travail et en tant que président du parti on ne peut que se réjouir.

### Conserver la Convention de Berne avec clause restrictive quant au loup

Interview avec le Conseiller national, Roberto Schmidt



(photo thk)

Horizons et débats: Monsieur Schmidt, Conseiller national (PDC/VS), quel est votre résumé de cette matinée? Depuis longtemps déjà vous vous employez pour une solution politique qui fait sens quant au loup.

Roberto Schmidt: Je pense que nous avons vraiment réussi. D'un côté, nous avons moins de protection pour le loup et de l'autre côté il y aura plus d'argent pour la protection des troupeaux. On y arrive par l'augmentation du budget et on ne prend rien à l'agriculture.

Qu'est-ce que cela veut dire concrètement?

Nous introduisons la clause restrictive quant au loup dans la Convention de Berne. Si ce n'est pas possible, la Suisse est prête à sortir de la Convention de Berne afin d'y adhérer de nouveau avec la clause restrictive.

Quel est le contenu de la clause restrictive?

On changera de «strictement protégé» à l'heure actuelle à «protégé» ou à plus du tout protégé. Ensuite nous voulons une régularisation préventive en collaboration avec les cantons.

Qu'est-ce que cela signifie?

Cela veut dire que la Confédération doit élaborer un concept définissant comment on peut contrôler la population des loups et l'effectif du gibier afin qu'on puisse donner des autorisations préventives de tir. A partir d'aujourd'hui, la Confédération et les cantons doivent discuter ces questions: Par quelles mesures faut-il régler ces choses? Est-ce

qu'un berger obtient l'autorisation de tuer un loup comme en France? Comment faisons-nous cette régularisation? Dans ce cas, c'est à la Confédération de faire des propositions.

Si la Confédération fait les propositions, le Parlement a-t-il la possibilité d'intervenir en cas d'insuffisance?

Oui, c'est au niveau de l'ordonnance, nous pouvons encore intervenir. Mais maintenant nous voulons attendre de voir ce qui se passera. Au Département de l'Environnement, on n'est pas d'accord, c'était trop. Nous devons faire attention à ce qu'ils feront. Le signe envoyé par le Parlement est très important.

Suite page 6

### Revendications extrêmes rejetées

Question posée à la conseillère nationale Viola Amherd



(photo thk)

Horizons et débats: Madame Amherd, conseillère nationale (PDC/VS), vous vous êtes également engagée contre le loup. Comment résumeriez-vous ce matin?

Viola Amherd: Je suis heureuse que certaines motions qui permettent la régulation de la population des loups soient passées. Nous serions bien sûr encore plus heureux si les autres avaient été aussi acceptées. Mais nous devons tout de même être satisfaits de cette réussite et que les revendications extrêmes du côté rouge-vert aient été rejetées.



# Lorsque les citoyens agissent en commun, ils peuvent atteindre beaucoup de choses

## L'exemple du vote populaire de Hambourg

par Burga Buddensiek

hd. Le compte rendu suivant sur les pétitions de citoyens et referendums nous montre ce que des citoyens, ensemble et sur un pied d'égalité, peuvent atteindre dans le domaine politique.

Depuis l'introduction de la législation populaire (*Volksgesetzgebung*) (en 1996 pour le Land et en 1998 pour les districts), cinq votes populaires ont déjà eu lieu à l'échelle du Land et 76 pétitions de citoyens dans les sept districts de Hambourg – c'est plus que dans tous les autres Länder. Tandis que les pétitions de citoyens sur le plan des districts traitaient surtout des thèmes comme la protection de l'environnement, des projets de construction, la circulation, la culture et les affaires sociales, trois des cinq initiatives à l'échelle du Land ont eu pour thème l'élargissement des droits civiques démocratiques. Ainsi, les Hambourgeois ont obtenu des possibilités d'influence plus étendues lors des élections dans les districts et les municipalités, avec une loi électorale plus démocratique. Les conditions pour les votes populaires ont été améliorées et leur fiabilité (depuis 2009) pour le gouvernement a été inscrite dans la constitution du Land.

Manfred Schult est quelqu'un qui a reconnu et utilisé l'instrument de la pétition de citoyens dès son introduction comme un moyen de participer. Il a déjà initié avec succès cinq pétitions de citoyens dans son district, c'est-à-dire dans le quartier de Volksdorf. C'est dans ce quartier où son père et son grand-père ont vécu et où il s'y connaît que Manfred Schult a passé son enfance. Il remarque qu'une école n'a pas de terrain de sport, et qu'à proximité se trouve un terrain tout à fait adéquat. Alors il réunit l'école, les politiciens et le club de sport autour d'une table pour réaliser le projet. En peu de temps le terrain de sport existe et il est mieux équipé que l'initiateur aurait osé l'espérer, car le club sportif a contribué au financement et il peut l'utiliser en contrepartie.

Ce que Manfred Schult aime le plus, c'est quand un projet qu'il envisage peut être réalisé de façon constructive et sans grande publicité, comme ça a été le cas avec ce terrain de sport. Il préfère appeler en premier lieu l'office du district et demander pourquoi telle chose a été décidée de telle façon et pas autrement, ou bien il attire l'attention de l'administration sur les problèmes des citoyens du district. «Nous sommes en réalité un très grand district avec plus de 400 000 habitants. En Allemagne, seulement quinze grandes villes ont plus d'habitants que nous», explique Schult. «Des parties excentrées de la ville ne sont même pas reliées au réseau ferroviaire régional

et sans voiture, il faut presque une journée pour rejoindre l'administration régionale.» Selon lui, bien des décisions seraient prises dans l'abstrait sans que les responsables se rendent compte des conditions réelles dans les quartiers concernés. Pour cet homme de 56 ans, il est par conséquent clair qu'il faut des citoyens attentifs et responsables pour pousser l'administration de temps en temps. «Je ne suis pas un citoyen récalcitrant, mais je ne me permets d'être parfois un peu gênant si c'est nécessaire.»

«Gênant» veut dire qu'il donne plus de poids à ses suggestions à l'aide d'une *pétition de citoyens*. Pour lui ce n'est pas particulièrement compliqué. Comme organisateur de la fête de quartier annuelle, il connaît toutes les communautés d'intérêt (CI) et associations. «Je cherche deux personnes avec lesquelles j'enregistre la pétition et nous formulons la question à voter. Ensuite, je donne les listes de signatures aux CI des détaillants qui les exposent dans leurs boutiques, à la CI du marché hebdomadaire qui les mettent sur leurs stands et aux associations sportives. Les 6500 signatures dont nous avons besoin sont vite rassemblées», explique-t-il en roulinier. Jusqu'ici, il n'a jamais eu besoin de recourir au référendum (*Bürgerentscheid*), qui est le deuxième degré de la participation des citoyens à l'échelle du district. Soit les politiciens ont cédé sur toute la ligne après la pétition de citoyens, soit ils se sont montrés pour le moins prêts au dialogue, de sorte que des compromis acceptables ont pu être trouvés.

### Manfred Schult veut améliorer les conditions de vie dans son district

Pour améliorer les conditions de vie dans son district, Manfred Schult se sert parfois de ses moyens professionnels. Depuis plus de trente ans, il dirige la rédaction du «Heimatecho» [Echo de la patrie], un journal de publicité qui est distribué gratuitement à tous les ménages du district. Lorsque la ville a prétendu n'avoir plus d'argent pour éclairer un sentier d'environ deux kilomètres, très fréquenté par des écoliers, et qu'on a appris par contre que le nouveau chemin piétonnier de 430 mètres jusqu'à la Philharmonie de l'Elbe coûterait plus de 37 000 Euros, Schult a rédigé un éditorial pour son journal. Comme il connaît le sénateur responsable depuis son enfance, il lui a d'abord faxé l'article. Quinze minutes plus tard, il l'avait au téléphone. L'entretien téléphonique a été couronné de succès: Le lendemain, le sénateur a annoncé solennellement le début immédiat des travaux pour l'éclairage du chemin des écoliers et le redac-

teur a publié la bonne nouvelle avec la photo du sénateur au lieu de l'article initial.

Ce n'est pas étonnant que Schult soit désigné par quelques politiciens de la ville comme «le parti le plus petit et le plus efficace de la ville de Hambourg».

### Le comité d'action de parents: «Nous voulons apprendre»

Même le gouvernement du Land, formé par la CDU et le GAL (les Verts), a dû reconnaître cet été que les citoyens hanséatiques ont bien su utiliser leurs moyens de participation politique. Le comité d'action de parents «Nous voulons apprendre» («Wir wollen lernen») a éveillé beaucoup l'attention dans toute la République. Grâce au succès de son vote populaire, il a opposé un «arrêt» net à la pensée politique de sujets des partis politiques allemands.

L'histoire à succès de cette initiative a commencé lors de l'élection au Conseil municipal (*Bürgerschaft*) de Hambourg (le parlement de la Ville-Etat) en février 2008. Les CDU, SPD, GAL (les Verts) et *Die Linke* (la Gauche) étaient entrés au Conseil municipal. La CDU comme le parti le plus fort a vite fait de préférer une alliance avec le GAL au lieu de la grande coalition (CDU/SPD), et début mars, les deux partis ont commencé des négociations de coalition. C'est avec une grande attention que déjà à ce moment-là les parents suivaient les accords concernant la politique de l'école. Car, lors de la campagne électorale, la candidate de pointe du GAL, *Christa Goetsch*, s'était engagée avec véhémence pour «un apprentissage commun de dix ans de tous les élèves», tandis que le candidat de pointe de la CDU, *Ole von Beust*, avait promis aux parents hambourgeois le maintien complet des lycées.

L'initiateur de «Nous voulons apprendre», l'avocat *Walter Scheuerl*, s'engageait déjà depuis huit ans dans les conseils de parents des écoles de ses deux enfants, lorsque dans sa fonction de président du conseil de parents d'un lycée, il a reçu fin mars une lettre ouverte de la Société allemande des enseignants de Hambourg (*Deutscher Lehrerverband Hamburg DLH*). La lettre attirait l'attention sur les accords de coalition concernant la politique scolaire à venir et priait les conseils de parents des lycées de prendre position. Ce qui se profilait, c'étaient des réformes concernant les lycées qui devaient être réduits au profit d'un apprentissage commun prolongé. Pour *Walter Scheuerl* il était clair qu'il ne pouvait pas accepter cela, et grâce à son réseau avec les autres parents de la ville, il savait qu'il n'était pas seul.

Le soir du 17 avril 2008, une fois l'accord de coalition entre le GAL et la CDU conclu, il a chargé le fichier sur Internet. Il a constaté avec stupéfaction et colère que la CDU avait rompu sa promesse électorale. A partir du début de l'année scolaire 2010 il n'y aurait, selon la volonté de la nouvelle sénateur des écoles *Christa Goetsch*, plus que trois catégories d'écoles à Hambourg: 1. l'école primaire avec les classes de un à six, 2. l'école de quartier (*Stadtteilschule*) avec les classes sept à treize (la neuvième classe d'école secondaire élémentaire (*Hauptschulabschluss*), la dixième classe filière intermédiaire entre école secondaire élémentaire et lycée (*Realschulabschluss*) et la treizième baccalauréat) et 3. le lycée avec les classes sept à douze (baccalauréat). Pour les lycées qui avaient dû accepter peu d'années auparavant le raccourcissement de leur section supérieure de trois à deux ans (11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> classes), tout cela signifiait une autre coupure grave dans leur conception de l'enseignement. Si jusqu'à présent les élèves de beaucoup d'écoles primaires avaient passé après la quatrième dans un lycée au profil choisi par les parents, les professeurs de lycée devraient, selon la volonté des réformistes, aller désormais dans les écoles primaires pour y enseigner ces profils en cinquième et sixième classe.

Mais qu'arriverait-il si deux élèves d'une même classe primaire se décidaient pour un

lycée humaniste (le latin comme première langue étrangère), cinq pour un lycée bilingue (par exemple l'anglais comme première langue étrangère ainsi que des cours d'au moins deux matières dans cette langue – éventuellement l'histoire et les sports), trois pour un lycée de sciences naturelles (plus de cours de maths et sciences naturelles), huit pour l'anglais comme première langue étrangère, deux pour le français comme première langue étrangère et le reste pour un profil artistique (plus de leçons de musique, arts dramatiques et l'allemand)? Diviserait-on la classe en groupuscules (d'où viendrait l'argent)? Est-ce que les possibilités de choisir seraient restreintes parce que les écoles primaires ne pourraient offrir qu'un certain profil? Est-ce que les parents seraient éventuellement forcés de choisir déjà en première classe la forme d'école que l'enfant fréquenterait plus tard et d'accepter de grandes distances pour que l'enfant puisse suivre les cours dans une école primaire adaptée? Est-ce que de petites écoles primaires (une ou deux classes par année) seraient forcées de fusionner pour pouvoir offrir plus de profils? Ou bien les problèmes seraient-ils résolus en supprimant le droit des parents de choisir? Jusqu'à présent, les parents avaient le droit de décider quelle forme d'école avec quel profil leur enfant devait fréquenter après l'école primaire. Les enseignants pouvaient seulement formuler des recommandations. Afin que les écoles de quartier n'acquiescent pas la réputation d'«Ecole pour les laissés-pour-compte» («Rest-Schulen») parce que la plupart des parents préfèrent la formation dans un lycée pour leurs enfants, le droit de choisir des parents devra être supprimé et le «destin scolaire des enfants» sera décidé uniquement par la conférence des maîtres. Ainsi les offres des profils pourraient être facilement «dirigées».

De toute façon on serait obligé de créer pour beaucoup d'argent des locaux de classes, des locaux spéciaux, des installations sportives, des cafétérias dans les écoles primaires pour les nouvelles cinquièmes et sixièmes classes, alors que les capacités disponibles dans les lycées seraient inoccupées. De plus, pour ces classes de quatrième à sixième il n'y aurait pas de livres scolaires, pas de programmes scolaires et pas d'enseignants. Le temps de les former, les professeurs de lycée et de secondaire n'auraient pas d'autres possibilités que de se déplacer dans les écoles primaires, en perdant beaucoup de temps, pour y assurer les cours spéciaux.

### Walter Scheuerl lance une initiative populaire

Au premier coup d'oeil, ce père de deux élèves au lycée a vu qu'avec cette réforme scolaire beaucoup de forces, de temps et d'argent seraient investis dans l'organisation et le changement des structures. Les vraies tâches des enseignants – une préparation soignée des cours, des entretiens avec les élèves et les parents, l'encouragement des élèves faibles – resteraient en marge par manque de temps. Il doutait fort qu'avec tous ces efforts, l'objectif d'une école socialement équitable puisse être atteint et il était sûr qu'il y avait des moyens plus simples de l'atteindre.

En se rasant le lendemain, il a eu l'idée de mobiliser les parents hambourgeois avec une initiative populaire contre ces projets de réformes scolaires et peu après il a envoyé ses premiers soixante-dix courriels dans son réseau de conseils de parents. L'écho a été encourageant. Il a envoyé d'autres courriels, il a parlé avec des parents et les a invités à une réunion dans l'aula de l'école pour fonder une association. Plus de 250 parents sont venus. En mai 2008, l'association «Nous voulons apprendre» a enregistré son initiative auprès du Sénat de Hambourg avec pour titre: «Maintenance des écoles de classes supérieures dans la forme actuelle à partir de la cinquième classe et droit des parents de choisir à partir de la quatrième classe».

D'amorcer l'initiative populaire n'a pas demandé beaucoup d'efforts, dit *Walter Scheuerl*

### «Conserver la Convention de ...» suite de la page 6

Même moi, je ne m'attendais pas à ce qu'on adopte six motions. C'est vraiment très clair. Sûrement on n'a pas encore tout résolu, mais la direction est juste. Le Conseil fédéral doit avancer maintenant.

*Vous avez mentionné que les bergers peuvent se défendre directement contre les attaques des loups. Comment doit-on imaginer un tel scénario?*

Si un loup attaque un troupeau on pourra le tuer directement. Monsieur *Leuenberger* l'a considéré comme mesure possible. J'ai toujours répété qu'on devait avoir le droit de chasser le loup en Suisse. Ce n'est rien de particulier. Onze Etats membres ont cette clause restrictive et ainsi ils n'ont pas de protection du loup.

Puis le Conseil fédéral essaie d'atteindre une diminution de la protection du loup dans la Convention de Berne de la part des autres pays. Et comme je l'ai déjà mentionné, il faut davantage d'argent pour la protection des troupeaux. Ces mesures particulières sont maintenant en main du Conseil fédéral. Ce dernier a promis d'accorder davantage d'argent.

Donc tous les partis sont contents: moins de protection pour le loup, davantage d'argent pour les bergers et davantage d'autorisations de tir pour la chasse.

*On a refusé la motion Freysinger qui voulait la même chose, c'est-à-dire sortie et adhésion nouvelle à la Convention de Berne. Comment jugez-vous ce fait?*

A cause de ma demande en minorité on a adopté la motion *Fournier* qui a le même but que la motion *Freysinger* en fin de compte.

*Quelle en est la différence?*

La motion *Fournier* demande d'abord des négociations afin d'introduire la clause restrictive dans la Convention de Berne, et si cela ne marche pas, elle demande la sortie de la Convention de Berne et une adhésion nouvelle avec la clause restrictive.

*Quelle est l'importance de la Convention de Berne?*

Je pense qu'il est important de rester dans la Convention de Berne – avec la clause restrictive quant au loup. Cela veut dire que nous protégerons toutes les autres espèces d'animaux et de plantes à l'exception du loup. C'est une meilleure solution que d'en sortir entièrement.

en se souvenant. Grâce au grand soutien du début, il a pu s'appuyer sur beaucoup de gens aux compétences importantes: des juristes, des personnes expertes en la matière (enseignants, directeurs d'école) et des personnes qui sont toujours atteignables (par exemple des professions indépendantes qui peuvent disposer de leur temps) pour les contacts à l'extérieur. Lui-même, avec l'assistance d'un professionnel, a créé le site Internet de l'association, d'autres ont formulé le premier tract et l'ont imprimé sur leurs ordinateurs. Les listes de signatures ont été diffusées par l'effet boule de neige par des amis et connaissances. Jusqu'à la date limite de remise en novembre, 21 000 signatures valables étaient récoltées (10 000 étaient nécessaires). Le Sénat ne s'est pas laissé dérouter et a continué à bricoler la nouvelle loi scolaire, les partis de la municipalité n'ont pas réagi non plus. Dans le meilleur des cas, on disqualifiait l'initiative comme étant celle d'un petit groupe de gens aisés qui se mobilisaient pour défendre les lycées dans les quartiers privilégiés. Ils regretteraient amèrement cette arrogance.

### 184 500 signatures récoltées

Car «Nous voulons apprendre» a alors mis en route la pétition de citoyens. «C'était vraiment un grand défi logistique», se souvient l'avocat et porte-parole de l'initiative. «Nous devions rassembler en trois semaines 62 000 signatures, ce qui représente trois mille cinq cent signatures par jour, car il y en a toujours qui ne sont pas valables. De plus, nous avons eu très peu d'écho dans les médias et dans le public. Il fallait que ça change!» Jusqu'au début de la récolte de signatures proprement dite, il ne restait que quelques mois de préparation. Ce temps devait être utilisé pour distribuer largement des informations sur les intentions de réforme du Sénat et sur les intentions de l'initiative. De nouveaux tracts ont été créés, maintenant aussi en turc. Avec des tracts pour des dons, des appels et des actions de recherche de fonds, on a essayé de récolter les moyens financiers nécessaires pour des T-shirts, des pins, des affiches, des sandwichs logos, des annonces dans les journaux et des spots à la radio. (Les juristes ont fondé une association de soutien. Ainsi on pouvait éviter de citer publiquement les donateurs pour protéger des donateurs dans les milieux des directeurs d'école, des enseignants, des administrations et des partis.)

«Environ six mois avant le début de la récolte des signatures, nous avons lancé la «phase chaude» avec l'appel à une manifestation sur la Place du marché de l'hôtel de ville», raconte cet homme déterminé de 46 ans. «Avec environ 5 000 participants bruyants et hauts en couleurs, c'était la manifestation la plus grande que Hambourg ait vue ces dernières années. Cela nous a valu bien sûr la présence des médias.» Entre avril et octobre, deux mille personnes se sont annoncées sur le site pour la récolte des signatures. On a désigné des «parrains de quartier» qui ont coordonné les récoltes dans leurs quartiers, parce qu'ils savent où et quand a lieu le marché, où se trouvent les garderies, les écoles et les rencontres de parents. Les 150 ac-



**IHRE JA-STIMME FÜR  
„WIR WOLLEN LERNEN!“**

**Fakten & Informationen zum Volksentscheid –  
das sollten Sie wissen:**

- Infos zum Schulreform-Chaos
- Volksentscheid – so geben Sie Ihre Stimme ab.
- So profitiert Hamburg, wenn der Volksentscheid unserer Elterninitiative erfolgreich ist.

**Briefwahl ab Anfang Juni  
Wahl am 18.07.2010**

Der Druck der Hamburger Bürger auf die Politik hat schon viel erreicht.  
184.500 Unterschriften der Hamburger Bürger beim Volksbegehren haben dafür gesorgt, dass das umstrittene Schulgesetz von Schwarz-Grün in Einzelpunkten nachgebessert wurde.

Trotzdem kann es einen sogenannten Schulfrieden nicht geben, wenn die Primarschule den Hamburgern gegen ihren Willen aufgezwungen wird. Daher schafft ein Volksentscheid Klarheit und gibt den Bürgern der Stadt wieder eine Stimme in Sachen Schulpolitik.

**Die Volksinitiative  
www.wir-wollen-lernen.de**

tivistes centraux de la pétition de citoyens se recontraient toutes les semaines pour discuter de la situation. Environ un mois avant le début de l'initiative, un de leurs partisans leur a fourni pour peu d'argent un magasin vide en situation privilégiée dans le centre. Ce sera la centrale. Beaucoup de parents connaissent alors l'association et ses buts, et pas seulement par les 1600 affiches distribuées dans toute la ville. Lorsque la récolte des signatures a commencé, Walter Scheuerl sort sa vieille mobylette du garage («comme ça on est plus vite en ville») et visite tous les stands de l'association, car sur les marchés hebdomadaires, dans les supermarchés, dans quelques gares et sur les places centrales les collecteurs sont toujours présents. Il se rend dans les différents quartiers de la ville et discute avec beaucoup de gens différents et il est lui-même assez surpris de la large approbation qu'il trouve partout. Au bout de trois semaines, il apporte plus de soixante-dix classeurs à la mairie – 184 500 signatures!

### Les politiciens cherchent à saboter le vote populaire

D'un coup le Sénat s'est réveillé, car là c'était clair que ce n'était pas «quelques gens aisés» qui protestaient. Le maire et le sénateur des écoles les ont invité à négocier et à l'aide de petites concessions, ils ont essayé d'amener les initiants à lâcher du lest. Comme ça n'a pas réussi, les politiques ont engagé comme «médiateur» un entrepreneur connu dans la ville. Mais on ne voulait pas vraiment négocier: Le prestigieux projet «Ecole primaire» n'était pas à disposition. Tous les jours, Walter Scheuerl comme chef des négociations recevait plus de cent courriels qui le confortaient à ne pas «vendre» les objectifs de la pétition de citoyens et de rester ferme. «C'était un grand soutien des citoyens de Hambourg» dit-il encore aujourd'hui. Manfred Schult prenait aussi vivement part et l'encourageait avec plusieurs appels téléphoniques. Cependant, les médias traitaient Scheuerl de «hardliner», «quelqu'un qui a plus d'un tour dans son sac», ou «qui est avide de se profiler»; les activités bidon du Sénat par contre constituaient d'après eux de «généreuses concessions». Au bout de cinq tours, initiants ont

déclaré l'échec des négociations et annoncé le vote populaire, malgré le risque de tomber dans les vacances scolaires hambourgeoises, à cause de la durée des négociations.

### Citoyens et citoyennes discutent partout de l'affaire

Mais il se passe quelque chose d'étonnant dans la ville: tandis que le gouvernement et l'opposition (SPD/Die Linke) se réunissent pour une alliance d'action «pour la réforme scolaire» (!) et que tous les «représentants du peuple» font bloc derrière les projets de réforme, dans les rues, sur les places, dans les écoles et les garderies, dans les familles et entre voisins, le thème de la réforme scolaire est discuté. Même le plus grand journal régional, le «Hamburger Abendblatt» d'Axel Springer, se décide à publier des reportages plus pondérés et mieux informés. Tous les jours paraissent des articles du point de vue des opposants ou des partisans de la réforme. Les conséquences sont décrites avec des exemples pratiques; des instituteurs, des parents, des représentants d'élèves, des scientifiques de l'éducation et des politiciens peuvent exposer leurs arguments pour et contre de façon exhaustive, des manifestations d'information des deux côtés sont annoncées. Un air de démocratie souffle dans la ville hanséatique, bien qu'elle couve dans la chaleur sèche de l'été.

Ce souffle ne peut être chassé par quelques attaques antidémocratiques: Walter Scheuerl porte plainte pour exiger l'application de la loi de la neutralité (*Neutralitätsgebot*) parce que des parents lui avaient rapporté des tentatives d'agitation du personnel scolaire, ce qui a provoqué une lettre de la direction des écoles à tous les enseignants et directeurs d'école. Ou bien – déjà pendant la phase de vote par correspondance – le maire qui se trouve dans la panade parce que son parti se révolte ouvertement contre la réforme, a essayé dans une interview de dire que les initiants étaient des «xénophobes». Et finalement, l'avocat a encore dû exiger que des affiches tendancieuses et des banderoles soient ôtées des bâtiments scolaires qui servent de locaux de vote (là aussi c'étaient des parents qui l'y avaient rendu attentif) – justement en application de

la loi de la neutralité. L'acribie et la persévérance, mais aussi les efforts de fair-play dans les reportages sont payants: avec une participation de 39,31% (plus que lors de l'élection pour l'Europe [34,7%]), avec une majorité claire de 58 230 (en tout 276 304 ou bien 58%) des voix, les citoyens de Hambourg ont voté contre la réforme scolaire!

A son corps défendant, la politique a dû publiquement enterrer son «Bébé réforme». Mais ce n'est qu'au début de l'année scolaire en août que l'étendue des pots cassés, causés par deux ans d'ignorance de la volonté des citoyens dans les écoles de la ville, est devenue manifeste. La sénateur verte, tout en se méprenant sur la volonté populaire, n'avait pas stoppé la réalisation des projets de réforme à l'annonce du vote populaire, mais avait continué jusqu'à la fin de l'année scolaire à pleine vapeur. Ainsi, plusieurs écoles qui avaient travaillé avec succès avec des enfants difficiles (parmi eux des enfants de migrants) ont été dissoutes. De nombreuses écoles primaires ont fusionné sous la pression de réforme des autorités («créer des faits»), ce qui paraît maintenant totalement insensé, mais qui ne pourra être annulé qu'après des conférences d'école et des votations de parents. C'est cependant une tâche organisatrice immense, car dans les écoles fusionnées il n'y a plus qu'un directeur d'école, un secrétariat et un corps enseignant. Si des écoles se séparent, le travail de réorganisation exige tellement de travail, de temps et d'efforts, que pour les enfants on peut oublier deux années scolaires, parce que le personnel a été occupé cette dernière année avec la fusion et le sera l'année suivante avec la réorganisation.

Par ailleurs, 23 écoles de la ville se sont annoncées comme soi-disant «Ecoles pionnières» («*Starterschulen*»). Ce sont des écoles primaires dans lesquelles les enseignants et les parents étaient persuadés de la justesse de la réforme et qui voulaient commencer leur rôle de précurseur en école primaire à partir du mois d'août de cette année. 865 des 14 000 élèves de cinquième sont inscrits dans ces écoles. La sénateur des écoles leur a promis une «protection de confiance» (*Vertrauensschutz*). Les parents exigent maintenant que toutes les mesures de construction soient réalisées dans ces écoles, bien qu'il soit juridiquement clair qu'il n'y aura qu'un seul passage de cinquième en sixième classe. Pour le moment, beaucoup de ces enfants des «Ecoles pionnières» suivent leurs cours dans des conteneurs provisoires et ils devront être intégrés après leur école primaire dans des classes des écoles secondaires qui auront déjà existé depuis deux ans.

### La réalisation d'un vote populaire couronné de succès

Au début, la réalisation du résultat du vote populaire s'est avérée difficile. Les politiciens concernés ont bien sûr assuré vouloir réaliser la volonté populaire, mais les premiers échos des autorités scolaires concernant la réorganisation de structures de réforme déjà réalisées, donnaient plutôt l'impression qu'on voulait se ménager une petite porte de sortie. Quelques politiciens se sont disqualifiés en se demandant publiquement s'il ne fallait pas annuler les lois facilitant les votes populaires, et trois citoyens hambourgeois qu'on ne nommera pas, ont fait appel à un avocat de Heidelberg pour contester le vote populaire pour fautes de procédure.

Maintenant, presque deux mois plus tard, la situation semble se calmer: D'après les dernières nouvelles, tous les partis se seraient mis d'accord sur une nouvelle loi scolaire dans laquelle les conséquences du vote populaire seraient entièrement réalisées, et elle devrait être votée en septembre par le Conseil municipal.

Depuis, deux nouveaux votes populaires sont en préparation dans la ville hanséatique: L'initiative «Notre Hambourg – notre réseau» veut obtenir que les réseaux électriques de la ville seront rachetés. Des entreprises de la ville comme «Hambourg Eau», les services techniques, ou le métro aérien ne doivent pas être vendus sans l'accord des citoyens, c'est le but de l'alliance d'action «La ville nous appartient – pas de privatisation contre la volonté populaire». Les deux initiatives ont déjà franchi le premier obstacle avec succès et ils lancent maintenant leur *pétition de citoyens!*

(Traduction *Horizons et débats*)

## Horizons et débats

Hebdomadaire favorisant la pensée indépendante,  
l'éthique et la responsabilité  
pour le respect et la promotion du droit international,  
du droit humanitaire et des droits humains

### Editeur

Coopérative Zeit-Fragen

### Rédacteur en chef

Jean-Paul Vuilleumier

### Rédaction et administration

Case postale 729, CH-8044 Zurich

Tél. +41 44 350 65 50

Fax +41 44 350 65 51

E-Mail: [hd@zeit-fragen.ch](mailto:hd@zeit-fragen.ch)

Internet: [www.horizons-et-debats.ch](http://www.horizons-et-debats.ch)

CCP 87-748485-6

IBAN: CH64 0900 0000 8774 8485 6

BIC: POFICHBEXXX

### Imprimerie

Nüssli, Mellingen

Abonnement annuel 198.– frs/ 108.– €

ISSN 1662-4599

© 2010 Editions Zeit-Fragen pour tous les textes et les illustrations.  
Reproduction d'illustrations, de textes entiers et d'extraits importants uniquement avec la permission de la rédaction; reproduction d'extraits courts et de citations avec indication de la source «Horizons et débats, Zurich».



## Notre pain quotidien

### Mise en scène géniale du travail artistique avec la pâte

par Heini Hofmann

Le plus grand musée de Suisse ayant pour thème la boulangerie, la pâtisserie et la confiserie se situe à Benken au canton de St-Gall, un peu à l'écart, au milieu de la plaine de la Linth entre le lac de Walenstadt et le lac de Zurich, à deux pas du canal de la Linth. Ce bijou des musées à thème est une sorte d'âme et de berceau de l'une des plus anciennes professions.

Cette documentation historique du pain quotidien a un antécédent tout particulier, une sorte d'histoire de levure en pâte où la levure ici signifie l'amour du métier, voire même la passion pour cette profession. Dans le véritable sens du mot, quelqu'un a ici réalisé son rêve et rendu visible la fierté de son métier – mise en scène géniale.

#### Du pain au lieu du fromage

Le petit Paul Wick était le seul qui n'aimait pas le fromage parmi les huit enfants qui ont grandi dans la fromagerie de Benken. Il se sentait attiré par le bois. A l'âge de 14 ans, il sculpta, de son propre gré, un berceau qui devait lui servir de modèle de présentation pour une place d'apprentissage. Mais alors, un menuisier vint lui rendre visite et lui enleva ses illusions sur ses projets d'avenir, lui prédisant que dans quelques années, on ne demanderait plus que des meubles en plastique...

C'est pourquoi, la déclaration de son parrain, le boulanger du village, lui semblait plus prometteuse; car celui-ci le convainquit qu'on mangerait toujours du pain. Alors, Paul commença en 1960 son apprentissage de boulanger-pâtissier à Richterswil. Puis, le boulanger fraîchement formé alla faire ses expériences pendant dix ans de voyage en effectuant des emplois d'auxiliaire à des endroits tout à fait différents, au pays et à l'étranger, où il apprit à connaître tous les secteurs du boulanger en passant par le pâtissier et confiseur jusqu'au chocolatier. A cette époque, il existait encore une distinction plus sévère; les pâtissiers étaient «la couche supérieure» dans le corps du métier des ateliers de boulangerie.

En 1971, cela devenait sérieux: Paul Wick reprit, dans la ville des roses de Rapperswil, une boulangerie-pâtisserie en entreprise individuelle, soutenu par sa femme Marianne. A ce moment-là – à peine croyable! – il y avait à Rapperswil et à Jona encore 16 boulangeries et en plus trois pâtisseries. (Aujourd'hui, à Rapperswil-Jona, communes fusionnées, avec beaucoup plus d'habitants, il n'y a plus que trois entreprises, et les boulangeries pures ont complètement disparu.)

#### La grande disparition des boulangeries

Le cordonnier, August Gübeli, un original du village de Jona, fut son premier et meilleur collaborateur à cette époque – le bon vieux temps avec son don artisanal multiple se rappelle à nous! Paul Wick se souvient que «pendant la journée, il réparait les chaussures, et la nuit, il pesait la pâte chez moi». C'est pourquoi, la salutation amusante lors de la prise du travail le soir était: «Nous faisons d'abord du pain noir, et ensuite, sitôt les mains propres, du pain blanc.» Un épisode qui rappelle le maître-chanteur et poète de Nuremberg: «Hans Sachs était cordonnier et poète à la fois...»

L'ancienne boulangerie de Wick était située autrefois dans un vieil immeuble voi-



Une boulangerie-pâtisserie complète avec un parc de machines à voie de transmission ainsi que des fourneaux historiques. (photo BMB)

sin. Lorsque celui-ci tomba en décrépitude, Paul Wick chercha le vieux four à bois – et il le trouva effectivement derrière un mur en crépi. En 1976, il le restaura avec soin et ainsi un vieux rêve devint réalité: Le premier pas en direction d'un musée de la boulangerie était accompli. Alors, la chasse à d'autres anciens ustensiles et machines de boulanger commença. En tant que chasseur passionné, il avait le don de toucher une cible avec succès et il avait l'instinct de collectionner les affaires déjà depuis son apprentissage.

De plus, le temps était propice à son entreprise. Car, à ce moment-là, la grande disparition des boulangeries en Suisse commença, un processus analogue à celui des fromageries. Beaucoup des innombrables entreprises, qui étaient trop petites pour survivre, périssaient, si bien que de vieux objets, auxquels plus personne ne s'intéressait, étaient accessibles en permanence. Toutefois, les objets collectionnés étaient devenus si nombreux qu'il fallait les montrer: C'est pourquoi, Paul Wick ouvra en 1992 à Rapperswil un petit musée de boulangerie qu'il créa lui-même, que l'on pouvait visiter en s'inscrivant à l'avance. Mais, comme la demande était tellement grande, et qu'en plus d'autres pièces de collection provenant de l'Archive suisse pour l'étude du pain et des pâtisseries venaient s'y ajouter, une nouvelle solution devenait nécessaire.

#### Un rêve devenait réalité

Pour pouvoir complètement se concentrer sur son objectif final de rêve de collectionneur – un vrai musée public sur la boulangerie avec des thèmes sur la restauration – Paul et Marianne Wick remirent leur magasin de Rapperswil à leurs garçons et déménagèrent à Benken. Là, dans la fromagerie parentale, leur rêve put se réaliser – par propre initiative et sans subventions.

Le musée avec en tout une salle de fêtes (jusqu'à 80 personnes) remplie d'ustensiles de boulangers se trouve dans l'ancienne porcherie, tandis que le restaurant «Brezelstube» (salle de Bretzels) avec le «Ofenstübli» original (salle avec poêle pour plus de 50 personnes) et la «salle du boulanger» remplie de trouvailles (40 places) sont hébergés dans les espaces de l'ancienne fromagerie, complétés d'un jardin avec restaurant et vue sur le Speer et sur le Mürtschen, ainsi que d'un amusant terrain de jeux pour enfants.

Lors de l'ouverture en juillet 2005, le syndicat de Benken honora les initiateurs du Musée Suisse de la boulangerie en tant que médiateurs entre les générations: «Wick rapproche le passé pour les plus jeunes et réveille chez les plus âgés des souvenirs.» C'est le mélange génial, que cet Eldorado de la boulangerie rend passionnant pour toutes les catégories d'âge.

#### Antiquités et raretés

Les grands et petits ustensiles de boulangerie des temps déjà lointains, entre 1550 et 1950, sont exposés sur environ 600 mètres carrés de surface. Un secteur imposant se présente sous

la forme d'une boulangerie-pâtisserie complète avec un parc de machines à voie de transmission qui peut être mis en action, ainsi que quatre rangées de fourneaux historiques, l'un d'entre eux vieux de plus de cent ans. Ici, on apprend à connaître deux types de fours, le four direct (avec un allumage compliqué et une cuisson dans la même pièce) et le four indirect (allumage et cuisson dans des compartiments différents). L'avantage de ce dernier: La pièce de cuisson n'est pas salie par la suie et la cendre et l'on peut cuire sans interruption.

Ensuite, les diverses machines dans le bleu du boulanger: 15 machines différentes pour mélanger, malaxer et pétrir (les plus anciennes de 1903), 20 éléments différents de machines pour la pâte (pour la mettre en portions au lieu de la peser). En outre, se trouvent des machines à tamiser la farine, des machines à dérouler la pâte, des machines à râper et à mouler les amandes, les noix, les pépins et le fromage, des machines à éplucher les amandes (pour les amandes blanches), des machines à râper et à rouler, des machines à passer, des machines pour battre les blancs en neige et pour malaxer des grandes quantités d'œufs, de crème et de crèmes à garnir, des machines à biscuits pour la fabrication des petits gâteaux, des machines à spéculoos pour les petits gâteaux aux épices, des machines à bonbons, en outre des torréfacteurs de café et des poêles à frire et des mortiers (précurseurs des machines à râper) tout comme – et encore à mentionner – des moules en bois (pour pétrir et stocker la pâte).

#### Comme au bon vieux temps

hh. Comme Paul Wick avait beaucoup de centres d'intérêts et un large cœur de collectionneur, le musée de la boulangerie est complété par d'autres pièces d'exposition, qui font revivre les anciens temps sous toutes leurs facettes: Dans des pièces supplémentaires, une vieille forge et une serrurerie d'art, plus de 100 modèles de voitures anciennes et trois voitures anciennes originales, une Dodge de l'année 1924, une Buick de 1910 et – une rareté particulière – une De Dion Bouton de l'année 1899, il faut le noter toutes en état de fonctionner.

A l'étage supérieur du musée, on voit à l'échelle de 1:1, comment on vivait «au bon vieux temps», il y a cent ans et plus: A côté d'une cuisine, d'une pièce et d'une chambre à coucher, il y a aussi une buanderie et même des cabinets rudimentaires; en plus, un magasin d'alimentation, une meunerie et une distillerie de moût, et il y a aussi une école d'équitation et un orgue à jouer. Bien sûr, on trouve ici également le berceau sculpté, avec lequel tout a commencé.

En outre, il y a la possibilité de vivre des aventures avec un attelage de chevaux (excursions en fiacre pour quatre personnes ou des voyages en chevaux attelés avec des voitures de société pour 12 personnes), de faire du roller autour du Benknerbüchel ou tout simplement de se détendre au bord du canal de la Linth.

En outre, on peut s'émerveiller devant des appareillages tout à fait excellents comme des machines à couper du pain pour la soupe (on coupait autrefois le pain rassis en fines tranches, le faisait rissoler et le vendait comme accompagnement pour la soupe), un frigidaire en bois équipé de bâtons de glace provenant du lac ou – ce qui montre comment le boulanger d'autrefois était économe – un appareil de dépoussiérage constitué d'un sac à farine sous forme de caisse munie d'un dispositif vibrant. Il ne faut pas oublier les accessoires servant à la distribution du pain: les corbeilles, les paniers-hottes à porter sur le dos et les huches, en passant par le vélo équipé de boîtes pour les glaces et les biscuits jusqu'aux chariots de pain destinés à être attelés aux chevaux.

#### Le travail artistique avec la pâte

La collection de récipients colorés (des boîtes à biscuits et à bonbons peintes de manière nostalgique) est énorme et l'on est tout simplement submergé par les milliers de formes destinées à la boulangerie, la pâtisserie et le chocolat; car les boulangers, les pâtissiers et les chocolatiers étaient toujours aussi bien des artisans que des artistes, qui faisaient de leurs produits finaux non pas seulement des régals pour le palais, mais aussi le plaisir des yeux. Les innombrables modèles de gaufriers et d'appareils à bretzels, les moules à kouglof et biscuits richement variés, des emporte-pièces pour le pain d'épice, des formes en bois pour les castors, et les tirgels et les béliers, tout comme les ribambelles de petits moules de chocolat pour les lapins de Pâques, les Pères Noël et toutes les décorations diverses pour le sapin de Noël, qui étaient alors emballés dans des feuilles d'étain.

Ainsi, l'on apprend que les lapins de Pâques étaient déjà été créés à partir de biscuit dans des moules en céramique avant que l'on connaisse le chocolat, que les premières formes pour le chocolat étaient en cuivre et que celles qui sont venues ultérieurement étaient en métal zingué, tandis qu'aujourd'hui, elles sont en acier chromé ou en plexiglas. Un objet tout particulier dans cette exposition est la machine à glace âgée de 150 ans, où dans un manteau extérieur, un mélange de glace et de sel produisait une température de -18°, tandis que dans un espace creux intérieur, le liquide glacé était rendu onctueux par un malaxage permanent. On remplissait de cette pâte des moules en forme de fruits, de fleurs et d'animaux. En bref: Les professionnels de la branche du pain d'autrefois étaient en même temps des artisans d'art.

A Benken, ces temps revivent où il y avait encore des pièces de vingt et de dix et même aussi – on s'étonne! – de cinq et d'un centime. On a peine à s'imaginer cela aujourd'hui – un petit gâteau pour un centime! On ne pourrait plus le payer aujourd'hui, car il n'y a plus de petit centime. En outre, on trouve dans une bibliothèque remplie de vieux livres de l'Archive suisse sur l'étude du métier, des trouvailles en recettes originelles et des collections entières de dictons inscrits sur le pain d'épice en forme de cœur, en partant de «Fille, fais-toi des boucles sinon tu restes sans mari», en passant par «Je te reste fidèle – jusqu'à la gare» jusqu'à «La belle, aime ton serveur, sinon, il deviendra capucin.» Il appert que si Paul Wick n'avait pas autrefois souri à sa femme, mais suivi le dicton inscrit sur le pain d'épice «Homme, sois clair, reste célibataire!» il n'existerait pas aujourd'hui de maison de la boulangerie à Benken... •

(Traduction Horizons et débats)

#### Musée de la boulangerie et salle des Bretzels

Le musée de la boulangerie, de la pâtisserie et de la confiserie de Marianne et Paul Wick à 8717 Benken SG est ouvert du mardi au dimanche de 13 à 17 heures.

Visites guidées sur demande: +41 55 293 5093, [www.baeckereimuseum.ch](http://www.baeckereimuseum.ch)

Il existe d'autres musées à Echallens, Einsiedeln, Saas-Fee et Törbel, et dans l'Alimentarium de Vevey qui traitent le thème de la boulangerie. Il existe plus de 50 musées au sujet du pain en Europe (*Bread Museums in Europe*, CIP, 2006, ISBN 86-84159-13-6).

#### Réglementation de la boulangerie de 1914

«Chaque personne qui travaille dans le magasin doit apparaître à son travail dans des vêtements propres. Avant la préparation de la pâte, chacun doit se laver les mains et les bras avec de l'eau propre. La farine dont on va se servir doit être tamisée.

Pour des raisons d'hygiène, il est formellement interdit de s'asseoir et de s'étendre pendant et après les heures de travail sur les tables de travail et établis, de même de fumer dans les locaux de magasins et de cracher sur le sol.

Il est strictement interdit de dévoiler des secrets professionnels, des recettes, des comportements ou habitudes spéciales du magasin à une tierce personne.»